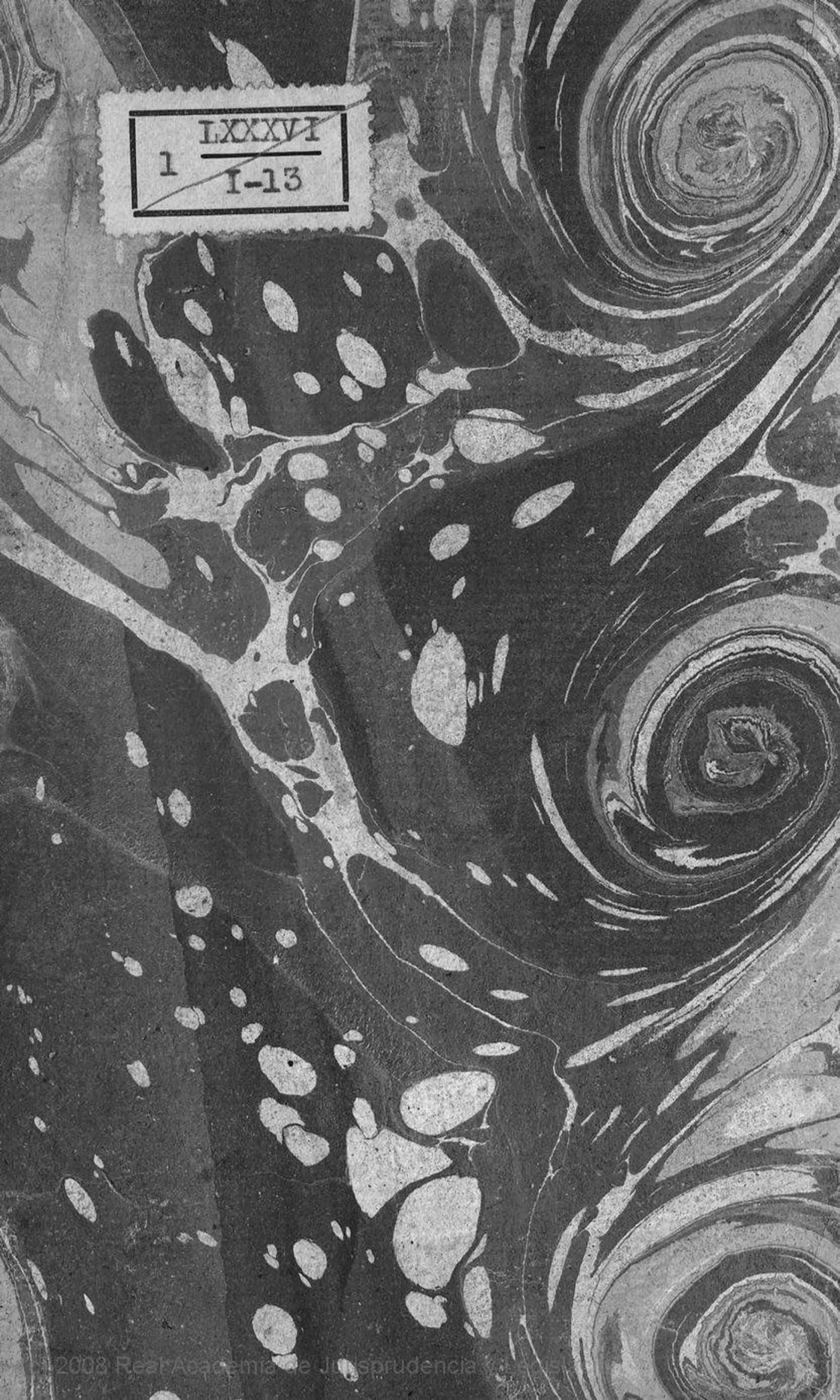
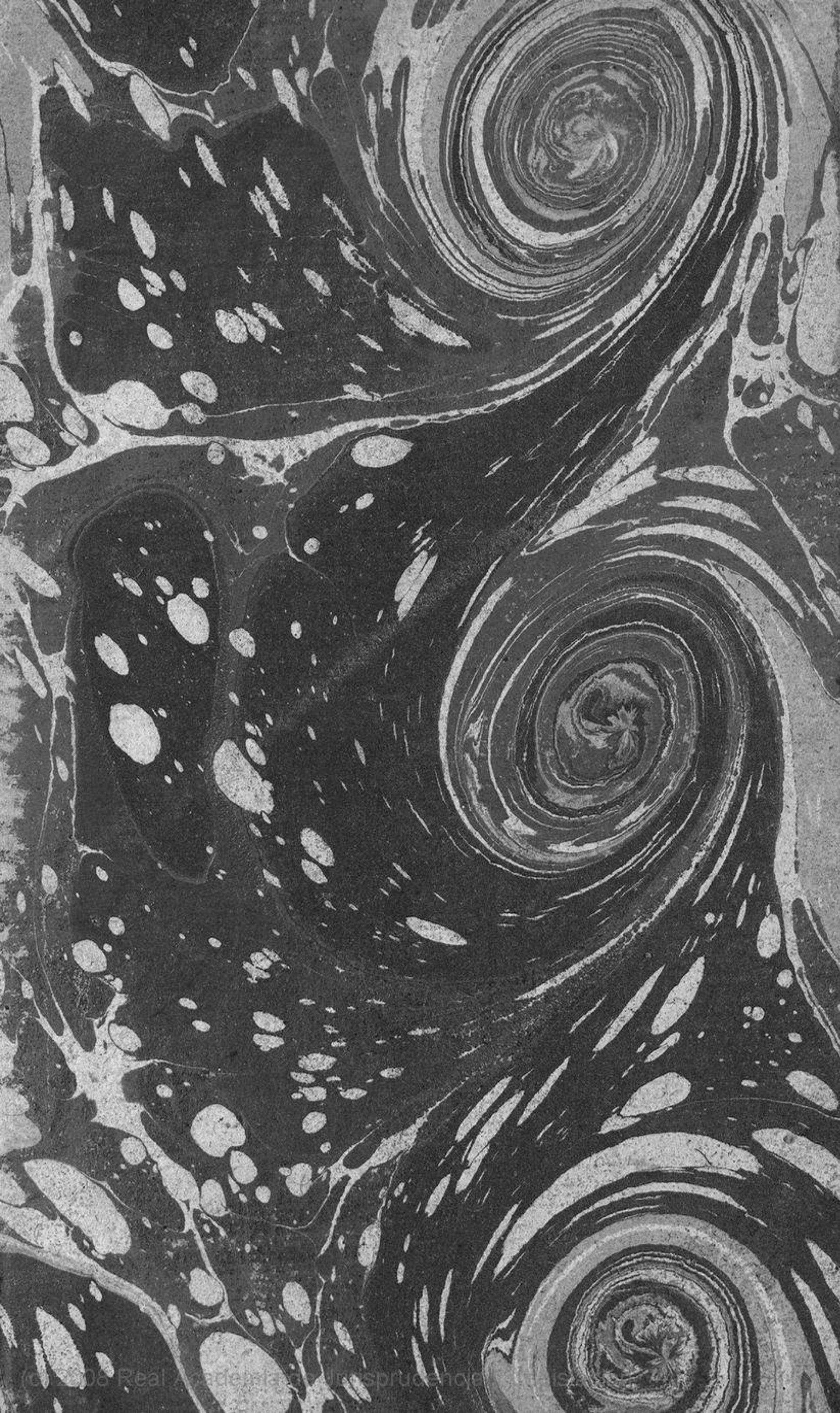


18

LXXXVI  
1  
I-13





18.5

f

cas

3. avec la lettre de m. de Barry sur l'état actuel des mœurs, usage,  
commerce, ceremonies et musique des habitans de l'isle de  
malgache 8° paris 1764 — tableau de l'isle Minoque ou  
description generale et particuliere de cette isle (par Robert)  
8° paris 1781. /.

*A. H. Brown*

REG.

PAP.

LXXXVI

I-13

# VOYAGE

1/16818

DU

## COMTE DUPRAT

### DANS L'INDE,

ÉCRIT PAR LUI-MÊME



A L O N D R E S.

---

M. DCC. LXXX.

V O Y A G E

D U

C O M M E D U P R A T

B A N S L I N D E

E C R I T P A R L U I M É M E



A T O M D R E S

M D C C L X X



# VOYAGE

D U

## COMTE DUPRAT

DANS L'INDE,

ÉCRIT PAR LUI-MÊME.

**Q**ui veut fortement le bien ,  
a communément le bonheur  
de le faire ; mais n'est pas  
toujours éloquent qui le voudroit :  
ainsi ce n'est point par l'éloquence  
que je prétends captiver l'attention  
des lecteurs , mais par le simple expo-  
sé de mes travaux militaires que je  
desire y parvenir. C'est à vous , mon  
A

Roi; c'est à vous, ma Patrie, que je rends compte de ce que j'ai fait : le voici.

J'obtins, sur la fin de 1772, la commission de Colonel, & des provisions pour aller dans l'Inde commander à Mahé, sur la côte de Malabar. Je partis de l'Orient sur le vaisseau le *Gange* : le 28 Mars 1773, j'arrivai à Pondichery sans avoir relâché; le 13 Août suivant, & le 19 Novembre de la même année 1773, à Mahé, sur le vaisseau du Roi la *Fortune*, après les plus heureuses traversées.

Dès que je fus instruit de ma destination, je m'occupai sans cesse à prendre des renseignements sur l'Inde en général, & sur Mahé en particulier. Tout le monde me disoit à Paris, à l'Orient, à Pondichery même, que ce petit comptoir n'étoit absolument rien; que l'on n'y feroit jamais rien : tout cela ne fai-

soit qu'augmenter le desir que j'avois d'y arriver bientôt. J'avois une espece de joie de rencontrer beaucoup de difficultés à vaincre : une ame commune aura de la peine à le croire ; mais j'ai pour moi le témoignage de ma conscience & de ceux qui m'ont vu opérer. Les choses ordinaires ne sauroient me plaire, & du moins j'ai eu le mérite de ce que j'ai fait, puisqu'on croyoit que l'on ne pouvoit rien faire où j'étois envoyé.

Pendant deux mois de séjour à Pondichery, j'étudiai beaucoup le caractere des Indiens. C'est un peuple doux, timide, facile à tromper, quoique méfiant ; inconséquent, peu actif, fort ignorant dans l'art de la guerre, se croyant toujours battu dès qu'il est attaqué ; ce qui fait qu'il se défend mal. J'observai très-exactement les Anglois ; je voyois qu'ils y faisoient les plus grandes

choses sans employer de grands moyens; je voyois aussi qu'ils étoient détestés, quoiqu'on me dît chaque jour qu'ils étoient nos maîtres; à quoi je répondois qu'il étoit bien dur d'en convenir, & que je croyois, au contraire, qu'avec des vertus nous pourrions parvenir à nous faire aimer plus qu'ils ne l'étoient. Je crus donc qu'il falloit de grands exemples pour convaincre, & non pas des mémoires envoyés en Cour, attendu qu'on auroit pu dire qu'il n'étoit pas possible que je connusse mieux l'Inde en y arrivant que ceux qui y étoient depuis longtemps, qui écrivoient tous les jours qu'on ne feroit rien dans ce pays-là qu'avec beaucoup d'argent. Pour moi, j'étois très-persuadé que la bonne foi feroit plus que l'or dans un pays où il abonde: partant de ce principe, je formai le projet de sou-

mettre un empire à la France ; je l'ai soumis (1).

J'arrive enfin à Mahé ; je cherche à connoître les usages , les coutumes , les mœurs des gens que j'allois commander ; je les connois bientôt. Je vois les Princes ; je m'informe de la politique qui regne chez eux , quel est leur génie , quelles sont leurs forces , leurs richesses , quels sont ceux qui sont en guerre , & comment ils la font. Je trouve beaucoup d'hommes portant des fusils , mais je ne vois pas un foldat ; je vois des gens que l'on dit être leurs chefs , je ne trouve point de capitaine.

Une armée de quarante mille hom-

---

(1) Il est bon d'observer que les Anglois prirent le Tanjaour pendant que j'étois à Pondichery ; c'étoit de ce royaume que nous tirions le riz ; & par là ils nous faisoient une guerre indirecte. Ils n'étoient pas plus en droit que nous de faire des conquêtes.

mes vient pour détrôner un Roi qui peut en opposer cent mille ; elle ne trouve aucune résistance , quoiqu'elle ait à passer des chemins impraticables , des montagnes & des rivières.

Pour le passage de ces rivières , une armée a douze ou quinze bateaux , contenant chacun une douzaine de personnes ( on ignore l'usage des pontons ) ; le passage se fait sans le moindre obstacle ; la terreur passant la première met tout le monde en fuite. Voilà le grand Eider-ali-kan, que cinquante grenadiers & quatre pièces de canon pourroient arrêter.

Ce conquérant est , dit-on , notre ami : je fais bien que c'est nous qui l'avons fait ce qu'il est ; il a même encore un détachement François à son service ; mais je ne vois pas comment il est notre ami : je fais , au contraire , qu'il a fait un trait d'ennemi , ou du moins de quelqu'un

qui ose mépriser souverainement la Nation.

Il vint en 1766 pour détrôner, & détrôna le Roi de Cartenatte, notre allié, chez qui nous sommes à Mahé, & dont les traités, qui nous permettent d'y former un établissement, n'ont eu lieu qu'en vertu de la promesse faite que nous le défendrions envers & contre tous. Cependant ce Prince est détrôné; bien plus: il ne trouve point d'asyle à Mahé; & son usurpateur a l'insolence d'y venir lui-même visiter par-tout, même au gouvernement, en présence du gouverneur, sur des soupçons que les François ont retiré sa famille & ses trésors. Il en fait de même à Calicut. J'avoue qu'il ne l'eût pas osé si j'y eusse commandé.

Calicut est le royaume le plus considérable de la côte de Malabar; le Souverain s'appelle *Samorin*, ce qui revient au titre d'*Empereur*. Nous

avons avec ce Prince un traité d'alliance , & dans sa ville capitale une loge ou comptoir , avec droit de pavillon.

Ce malheureux Prince , qui n'est pas plus brave , ni plus habile que le roi de Cartenatte , est consterné de voir l'armée d'Eider-ali-kan venir dans ses états pour y lever des contributions énormes , détruire sa famille & tous les *Nairs* ( qui font les Nobles du pays ) , son projet étant de changer absolument la constitution de cet empire. Il doit aussi venir à Cartenatte chez tous les Princes nos voisins , nos amis & alliés.

Son armée , campée depuis trois mois , n'avoit encore rien opéré : les Princes qui la voyoient venir , n'avoient rien fait pour se défendre ; ce qui me prouva que le vainqueur & les vaincus étoient tous des misérables , & qu'il seroit très-facile de ti-

rer bon parti de ces guerriers , cependant avec beaucoup de générosité.

Comme j'avois fort à cœur de rendre ma colonie considérable , de faire le bien de la France , en contribuant au bonheur de ces gens-là ; que d'ailleurs il étoit dit dans mes instructions , que j'avois l'honneur & les intérêts de la Nation à maintenir dans cette partie de l'Inde , & que la loge que nous avions à Calicut étoit susceptible de devenir considérable , soit pour le politique , soit pour le commerce , je saisis l'occasion que je crus favorable à mon projet : en conséquence , j'écrivis au Samorin.

Je dois prévenir le lecteur que le style Malabare doit être très-laconique ; on n'y connoît point les mots de *Respect* , *Honneur* , *Majesté* , &c. D'ailleurs , les interpretes donnent à chacun les qualités qui lui appartiennent , ce qui seroit très-difficile à ren-

dre en François. On m'a dit seulement que le titre d'*Altesse* étoit le plus éminent que l'on pût donner.

LETTRE AU SAMORIN.

*Mahé, le 27 Décembre 1773.*

» Ne pouvant exprimer à Votre  
» Altesse à quel point ses intérêts me  
» sont chers , & desirant l'en bien  
» convaincre , j'envoie auprès d'elle  
« Changarem-panicaré pour lui par-  
» ler , de ma part , sur les affaires  
» actuelles , &c «.

INSTRUCTIONS DONNÉES A  
CHANGAREM-PANICARÉ.

» Changarem-panicaré, vous vous  
» rendrez auprès du Samorin ; vous  
» lui direz que le Roi de France est  
» le plus grand des Rois ; qu'il est  
» généreux , magnanime , fidele dans  
» ses traités , & qu'il se plaît sur-  
» tout à protéger les Princes infor-  
» tunés.

» Affurez-le que toute mon ambi-  
» tion fut toujours de faire des heu-  
» reux ; que ce n'est même que par  
» ceux que je ferai que j'aurai rem-  
» pli les intentions de Sa Majesté.  
» Représentez - lui la triste situation  
» où il se trouve , abandonné de ses  
» sujets , & poursuivi par des enne-  
» mis cruels qui lui font la guerre la  
» plus injuste.

» Dites-lui qu'autrefois les Romains  
» protégeoient des Rois qui ne ces-  
» soient pourtant pas de l'être ; mais  
» que ne pouvant se maintenir par  
» leurs propres forces , ils se met-  
» toient sous la protection d'une Puif-  
» sance dans ce temps - là maîtresse  
» du monde.

» Je lui offre de le recevoir sous  
» celle de la France , à des condi-  
» tions qui ne lui feront point oné-  
» reuses , & qui le mettront à l'abri  
» de toute insulte. Engagez-le à sou-

» mettre tous les états à ce grand  
 » Roi , qui n'exige que la gloire  
 » d'être son protecteur.

» Vous lui ferez entendre que na-  
 » turellement il doit fournir aux dé-  
 » penses indispensables; que, par con-  
 » séquent, il est de toute justice qu'il  
 » paie un certain tribut pour l'en-  
 » tretien des troupes qui le défen-  
 » dront ; pour élever des fortifica-  
 » tions ou faire enfin tout ce qui se-  
 » roit nécessaire pour mettre son  
 » royaume à l'abri des incursions de  
 » ses ennemis «.

Cet ambassadeur partit. Peu de  
 jours après , Samorin m'écrivit.

### RÉPONSE DU SAMORIN,

*Reçue à Mahé, le 31 Décembre 1773.*

» J'ai reçu par Changarem la let-  
 » tre que vous m'avez adressée ; j'en  
 » ai compris le contenu. Sirinivas-

» feran est venu avec son armée à  
» Mangara , où il a commis des hos-  
» tilités contre mes troupes , qui se  
» sont retirées dudit fort. Le second  
» Roi (1) les a conduites à Cheron-  
» cotte , d'où il a envoyé pour trai-  
» ter de paix. L'armée est encore à  
» Mangara ; elle envoie des détache-  
» ments du côté de l'ouest , plan-  
» tant des pavillons. J'ai la certitude  
» qu'elle a dessein de venir jusqu'à  
» Panane ; c'est pourquoi je vous prie  
» d'écrire dans les termes les plus  
» précis à Sirinivasseran , au Kili-  
» dar (2) , & à toutes autres person-  
» nes qu'il appartiendra pour qu'on  
» fasse la paix avec moi , ou bien  
» envoyez à l'armée pour cet effet  
» deux personnes de votre part. Si

---

(1) C'est-à-dire , l'héritier présomptif de la couronne.

(2) C'est un chef.

» vous voulez écrire , envoyez votre  
 » lettre par Changarem , & par deux  
 » autres hommes de chapeaux (1) ,  
 » de façon qu'ils arrivent ici le  
 » 19 du mois de Janvier , vers mi-  
 « di. Nous n'aurons pas le temps  
 » de parler d'affaires , si l'armée pé-  
 » netre toujours ; ainsi faites en sorte  
 » qu'elle ne sorte pas de Mangara.  
 » J'ai compris tout ce que vous m'a-  
 » vez fait dire par Changarem. Lors-  
 » qu'il reviendra près de moi , je  
 » vous enverrai mes confidens pour  
 » vous parler. En attendant , je l'ai  
 » expédié , afin de vous dire très-se-  
 » crétement quelque chose de ma  
 » part. Quand vous vous ferez dé-  
 » cidé sur ce sujet , renvoyez - moi  
 » votre réponse. Je souhaite que l'a-  
 » mitié qui regne entre notre état  
 » & la France s'augmente tou-  
 » jours , &c « .

---

(1) Il veut dire des personnes d'une certaine considération.

Le Samorin me fit dire que si le Roi de France vouloit le prendre sous sa protection, & lui donner des secours contre ses ennemis, il lui permettroit de bâtir deux forts dans quelque endroit convenu de ses états; qu'il fixeroit à chacun des limites, & qu'enfin il paieroit un certain tribut.

Il demandoit aussi que, dans ces temps malheureux, on le reçût à Mahé avec toute sa famille.

#### A U S A M O R I N .

*Mahé, le 31 Décembre 1773.*

» Je suis très - empessé de répon-  
 » dre à votre lettre, que je reçois  
 » dans l'instant; foyez bien convain-  
 » cu du desir que j'aurois de vous  
 » rendre service. Ainsi, dans ce mo-  
 » ment où vous me paroissez si vive-  
 » ment pressé par vos ennemis, je  
 » vous offre de vous recevoir, avec

» votre famille , dans ma maison ;  
 » Vous pouvez y mener auffi cin-  
 » quante hommes pour votre garde ,  
 » & les domestiques qui vous feront  
 » nécessaires. Vous pouvez porter  
 » vos trésors avec vous , vous assu-  
 » rant que tout restera sous votre  
 » garde , & dans la plus grande sû-  
 » reté. Je pense que dans la circonf-  
 » tance actuelle vous n'avez rien de  
 » mieux à faire. Si la chose vous con-  
 » vient , renvoyez sur le champ , &  
 » tenez-vous prêt à partir ; je vous  
 » enverrai les chaloupes nécessaires ,  
 » sous bonne escorte & pavillon  
 » François.

» Laissez dans votre royaume les  
 » chefs que vous croirez les plus ha-  
 » biles pour le défendre ; & lorsque  
 » vous ferez ici avec vos richesses ,  
 » il vous fera bien plus facile de  
 » traiter avec le Nabab , que je sol-  
 » liciterai de toutes mes forces pour  
 tâcher

» tâcher de vous obtenir une paix  
 » avantageuse. Je prie le Seigneur  
 » d'exaucer les vœux sinceres que  
 » je fais pour vous, &c «.

Je renvoyai Changarem-Panicaré vers le Samorin, & le chargeai de lui dire qu'il étoit inutile d'offrir une partie de ses états, s'il ne les soumettoit tous, attendu que je ne pourrois le défendre légitimement que dans les limites appartenantes à la France; qu'ainsi il n'avoit rien de mieux à faire que d'adhérer à mes propositions.

Je lui dis encore d'affurer ce Prince, quelque événement qu'il arrivât, qu'il acceptât ou refusât ce que je lui demandois, que je lui offrois toujours un asyle à Mahé, sans autre intérêt que la satisfaction de l'avoir servi; qu'en cela je seconderois les vœux du Roi de France & de son ministre.

B

Je lui envoyai la copie des lettres que j'écrivois en sa faveur à Eider-ali-kan, & à M. Ruffel, commandant un détachement François au service de ce Nabab, afin de lui faire obtenir une paix avantageuse.

Le Samorin m'avoit fait dire qu'il étoit tout prêt à payer le tribut auquel il s'étoit soumis, mais qu'Eider-ali-kan, à qui il le devoit, étoit convenu dans le traité qu'il avoit fait avec lui, de lui rendre tous ses états ; que cependant il en retenoit encore une partie ; que, par conséquent, il étoit juste de faire entrer en compensation les revenus de ces terres qui n'étoient pas restituées, & qu'il offroit le surplus ; ce qui me fit écrire les deux lettres suivantes.

**A EIDER-ALI-KAN.**

*Mahé, le 31 Décembre 1773.*

» Par la lettre que vous m'avez

» écrite (1), il m'a paru que vous  
 » étiez ami sincere : vous êtes con-  
 » quérant ; je vous regarde comme  
 » le plus grand homme ; ces deux  
 » titres glorieux ont sur moi le plus  
 » grand empire ; mais une autre  
 » grande vertu , c'est celle de tenir  
 » sa parole « .

» Vous avez vaincu le Samorin  
 » de Calicut ; il s'est soumis à un  
 » tribut , il est vrai , mais à con-  
 » dition que vous lui rendriez ses  
 » états : cependant vous en retenez  
 » une partie , & vous voulez le for-  
 » cer à remplir ses engagements.  
 » Vous êtes trop juste , Prince , pour  
 » ne pas écouter des représentations  
 » à ce sujet. Souffrez donc que je  
 » vous demande de la part du Roi

---

(1) Il m'avoit écrit une lettre remplie de  
 protestations d'amitié quelques jours aupara-  
 vant , en réponse à celle que je lui avois adres-  
 sée pour lui annoncer mon arrivée à Mahé.

» de France , qui vous regarde  
 » comme son allié , de vouloir bien  
 » suspendre pour un temps vos expé-  
 » ditions militaires contre un Prin-  
 » ce infortuné. Je tâcherai , & j'es-  
 » pere de vous faire donner ce  
 » qui sera juste , & vous prierai ,  
 » comme ami , de vouloir bien lui  
 » accorder une paix qui seroit ho-  
 » norable pour tous les deux. Je  
 » ne vous demande qu'un peu de  
 » temps ; mais pendant ce temps-là ,  
 » accordez-moi une suspension d'ar-  
 » mes , afin de pouvoir entrer en  
 » négociation. Je prierai le Seigneur  
 » de bénir vos entreprises , &c « .

A M. RUSSEL.

*Mahé , le 31 Décembre 1773.*

» J'ai l'honneur de vous envoyer ,  
 » Monsieur , la copie d'une lettre  
 » que j'écris à Eider-ali-kan , en fa-  
 » veur du Samorin de Calicut ; c'est

» un Prince malheureux qui récla-  
 » me la protection de la France. Je  
 » vous prie de faire tous vos efforts  
 » auprès du Nabab , pour qu'il lui  
 » devienne favorable , l'affurant que  
 » j'espere trouver des moyens non  
 » équivoques pour lui prouver toute  
 » ma reconnoissance. Représentez-  
 » lui qu'il n'y perdra rien ; on lui  
 » payera le tribut qui lui est dû ; &  
 » il aura la gloire d'avoir accordé  
 » la paix à un Prince que la Nation  
 » protege , & qui le sollicite pour  
 » cela , &c « .

Je reçus la réponse du Samorin  
 le 4 Janvier 1774 ; il m'accusa la  
 réception de ma lettre , & me mar-  
 qua qu'il avoit fait revenir sa mere  
 avec toute sa famille à Panane , &  
 que dans le cas où il se trouveroit  
 plus pressé par ses ennemis , il ac-  
 cepteroit avec plaisir l'offre que je  
 lui faisois de se refugier à Mahé. Il

me prioit d'écrire à Sirini-Vassaran , afin de l'engager de fortir de son pays , & me dépêcha deux de ses ministres , avec mon envoyé qui étoit auprès de lui. Ils me dirent qu'il consentoit toujours à payer un certain tribut , & vouloit bien permettre qu'on élevât deux forts dans son royaume , ce qui avoit été déjà proposé.

Je leur répondis que je ne pouvois absolument consentir à cet arrangement ; que la France étant alliée du Nabab , je ne pourrois le défendre dans tous ses états , lorsque je n'en posséderois qu'une partie , mais que s'il soumettoit tout son pays , je serois alors fondé à le protéger par-tout , n'y ayant rien de si naturel que d'accepter une couronne , & que de ce moment-là le Roi de France regarderoit les états du Samorin comme une province qui

lui appartenoit ; que c'étoit le seul moyen d'acquérir la tranquillité ; que dans l'instant de la cession, je ferois planter par-tout des pavillons qui certainement seroient respectés, ne pouvant les insulter sans avoir la guerre avec la France, ce qu'Eider-ali-kan se garderoit bien de faire.

Je leur dis que ce guerrier avoit à son service un détachement François qui seroit contre lui dès l'instant qu'il se déclareroit contre nous ; qu'enfin c'étoient des raisons pour le contenir, & gagner du temps afin de pouvoir faire une paix avantageuse.

Ces ministres me parurent goûter mes raisons. Je leur dis encore, leur donnant à peu près un projet du traité, que tout ce que je proposois n'étoit que pour leur avantage, tout tendant à défendre leur empire. Ils furent très - satisfaits ; & me dirent

de renvoyer vers le Samorin , qui étoit actuellement à Calicut avec toute sa famille ; que tous les chefs du peuple y étoient assemblés dans la confiance qu'ils avoient en moi , & que c'étoit le moment de tout terminer. Ils me demanderent de renvoyer le même ambassadeur qui avoit commencé cette négociation , avec mes deux interpretes , Jean dos Sanctos & François Theixeira , tous deux fort intelligents , & qui , dans cette occasion , ont fait voir le plus grand zele : aussi j'espere que le ministre voudra bien les récompenser , & se souvenir de la façon dont ils ont toujours servi la Nation.

Je les fis tous partir , leur recommandant toujours de faire bien sentir à ces Princes & Chefs , que tout mon objet étoit la gloire de secourir des opprimés.

Dès qu'ils furent arrivés à Calicut, ils allerent demander audience au Samorin, qui les remit au lendemain. Après des conférences bien longues, la séance se termina, faisant toujours les mêmes propositions de payer tribut, & de permettre de construire deux forts dans son pays; ce qui étoit, disoit-il, se soumettre à la France. Mais sur les représentations qu'on lui fit, qu'il n'étoit pas possible de le protéger, qu'il ne soumit le tout, il les renvoya encore au lendemain; c'est ce qu'ils m'écrivirent.

Je reçus le même jour une seconde lettre, que je rapporte en entier.

*Calicut, le 9 Janvier 1774.*

**MONSIEUR,**

» Dans l'instant, six heures du  
 » soir, un des ministres & princi-

» paux chefs de cet état vient de  
» nous affirmer que le Roi, la Fa-  
» mille Royale, & tout le peuple  
» veulent, sans aucune difficulté,  
» mettre entièrement le royaume  
» du Samorin sous la protection de  
» la France, avec ample consente-  
» ment de faire des ports, & d'éle-  
» ver des fortifications où le Roi  
» jugera nécessaire pour la défense  
» desdits états, & qu'en outre le  
» Samorin lui payeroit annuellement  
» un tribut qui serviroit à l'entretien  
» des troupes nationales & de celles  
» de France; qu'en conséquence de  
» cette cession, le Samorin desire  
» que vous envoyiez du monde  
» pour planter des pavillons dans  
» tous ses états, afin que ses enne-  
» mis ne puissent plus avoir le droit  
» d'y entrer. Demain, conformé-  
» ment à la demande du Prince,  
» nous nous rendrons à sept heures

» du matin à son palais, où nous lui  
 » montrerons le traité en question,  
 » que le ministre nous assure qu'il  
 » signera aveuglément. Cependant  
 » nous nous proposons de vous faire  
 » part par un exprès, du résultat  
 » de ce que nous aurons fait de-  
 » main à l'avantage de Sa Majesté,  
 » & pour le bien du Samorin, con-  
 » formément à vos ordres. Nous  
 » vous prions avec instance de ré-  
 » pondre séparément à nos différen-  
 » tes lettres, nous prescrivant ce  
 » que nous devons faire.

» Deux Princes de la maison du  
 » Samorin viennent d'arriver ici.  
 » La cavalerie du Nabab pénètre  
 » toujours ; elle vient de temps à  
 » autre à Panane, où un autre des  
 » Princes, aussi de la maison du Sa-  
 » morin, est encore, &c.

Cette seconde lettre parvint avant  
 la première ; j'y répondis sur le  
 champ.

*Mahé, le 10 Janvier 1774.*

» Je reçois dans l'instant votre  
» lettre, à laquelle je m'empresse de  
» répondre. Je suis fort aise de voir  
» le Samorin & ses sujets disposés  
» à soumettre tout le royaume de  
» Calicut au Roi de France. Vous  
» avez le traité que j'ai proposé ;  
» traduisez-le en langue Malabare,  
» & écrivez-le sur de bon pa-  
» pier (1), sur deux colonnes, le  
» François d'un côté, & le Malabar  
» de l'autre ; faites-le signer sur les  
» deux par le Roi, la Famille Roya-  
» le, les ministres & les principaux  
» chefs de la nation ; puis je le  
» signerai. Vous ferez ensuite plan-  
» ter des pavillons, que vous ferez  
» garder par les Cipayes que vous  
» avez ; & vous reviendrez à Ma-

---

(1) C'est que dans ce pays-là on en fait qui ne vaut rien.

» hé, afin que je dispose tout pour  
 » voler à son secours. Dites au Sa-  
 » morin qu'il peut venir, en atten-  
 » dant, avec toute sa famille & ses  
 » trésors, se réfugier chez moi. Di-  
 » tes-lui aussi de tenir ses troupes  
 » sous les armes dans les meilleurs  
 » postes, pour faire assez de résis-  
 » tance jusqu'à ce que je puisse y  
 » arriver, &c «.

Voici la réponse que je fis à la  
 première lettre, que je ne reçus  
 qu'après la seconde.

*Mahé, le 10 Janvier 1774.*

» Je reçois dans le moment, trois  
 » heures après-midi, votre lettre,  
 » qui auroit dû me parvenir la pre-  
 » mière; j'y réponds sur le champ,  
 » ainsi que j'ai fait ce matin à celle  
 » que vous m'avez écrite. Je vois  
 » avec plaisir que vous vous con-  
 » duisez dans ce que je vous ai

» prescrit , avec toute l'intelligence  
 » nécessaire à cette grande affaire ;  
 » mais je vous exhorte à redoubler  
 » de zele auprès du Samorin , qui  
 » convient de soumettre tout son  
 » empire par ce qu'il propose ; par  
 » conséquent , il ne doit pas hésiter  
 » à faire ce que porte le traité ; &  
 » dites - lui que ce n'est qu'à ces  
 » conditions que la France peut ,  
 » avec raison , le défendre contre  
 » ses ennemis , puisque de tous les  
 » temps Eider-ali-kan est notre al-  
 » lié , & qu'il n'auroit des égards  
 » à mes représentations que pour  
 » les endroits concédés (1) , au lieu

---

(1) Je sentoís fort bien que le Samorin avoit  
 raison de dire que je lui devois protection pour  
 tout son royaume , quoiqu'il n'en cédât qu'une  
 partie ; mais je n'étois pas assez fort pour ré-  
 sister à Eider - ali - kan , tout injuste qu'il étoit ;  
 ainsi je voulois , en le ménageant , faire le bien  
 de la nation , & lui soumettre tout un empire ,

» que s'il foumet le tout , il fera  
 » par - tout défendu par la nation  
 » Françoisé , qui fera dans peu ve-  
 » nir des forces des Isles de Fran-  
 » ce , & qu'enfin il en fera plus  
 » heureux & plus Roi qu'il ne l'est ;  
 » d'ailleurs , il se trouvera par - là à  
 » même de rentrer dans les pays  
 » qu'il a déjà perdus. Dites-lui aussi  
 » que dès qu'il aura signé le traité ,  
 » j'irai moi-même à son secours , à  
 » la tête d'un fort détachement de  
 » ma garnison ; je porterai des ar-  
 » mes & des munitions de guerre  
 » avec moi. Je ferai sur le champ  
 » une levée de deux ou trois mille

---

afin même de ne me donner aucun tort , & d'en-  
 gager ce conquérant à rentrer aussi dans son  
 devoir , ne faisant point la guerre à nos alliés ,  
 puisqu'il se disoit notre ami , & qu'il nous de-  
 voit son existence ; il n'auroit même jamais dû  
 l'attaquer , puisqu'il étoit notre allié avant qu'il  
 existât.

» bons Cipayes que l'on m'a promis,  
 » & que je trouverai bientôt. Ain-  
 » si, continuez à travailler pour le  
 » décider; faites-lui sentir combien  
 » ce que je lui propose est avanta-  
 » geux pour lui, & que peut-être  
 » s'il differe encore, je ne pourrai  
 » le servir: s'il ne se décide tout  
 » de suite, revenez, &c «.

### AUTRE LETTRE DES ENVOYÉS.

*Calicut, le 10 Janvier 1774,*

*à une heure après-midi.*

MONSIEUR,

» Ce matin nous avons été au  
 » palais, où, après bien des confé-  
 » rences, tous les Princes & Chefs  
 » du peuple se sont déterminés à  
 » se conformer à tout ce que vous  
 » leur avez proposé par notre ca-  
 » nal. Ci-jointe est la traduction de  
 » la lettre que le Samorin vous  
 écrit,

» écrit, par laquelle il vous promet  
 » de signer le traité que nous lui  
 » avons montré de votre part ; il  
 » nous a assuré qu'il ne veut y rien  
 » changer, & vous attend ici avec  
 » impatience. Puisqu'il consent à  
 » tout, nous regardons cet état  
 » comme déjà soumis entièrement à  
 » la France «.

» Si vous vous décidez, Monsieur,  
 » à venir ici, faites - nous en part  
 » sans délai, & sur le champ nous  
 » nous rendrons auprès de vous. Le  
 » Samorin ne veut absolument pas  
 » que nous partions qu'après que  
 » vous nous aurez assuré que vous  
 » viendrez à Calicut pour prendre  
 » possession de son royaume, &  
 » y planter le pavillon du Roi, le  
 » plutôt possible, afin que ses enne-  
 » mis se retirent «.

» L'armée du Nabab avance tou-  
 » jours, s'emparant des endroits sans

C

» coup férir. Un des Princes est en-  
 » core à Vinguetta , côte à douze  
 » lieues de Calicut. Nous attendons  
 » avec impatience votre réponse  
 » pour rassurer le Samorin , &c.

### LETTRÉ DU SAMORIN ,

*Reçue à Mahé, le 11 Janvier 1774.*

» Les interpretes que vous m'avez  
 » envoyés ici , m'ont communiqué  
 » toutes les affaires , & ils vous ont  
 » fait part de ma réponse : je me  
 » suis déterminé à me conformer  
 » au contenu des traités que vous  
 » m'avez fait voir. Je vous prie de  
 » faire retirer mes ennemis ; & pour  
 » cet effet , je mets ma confiance  
 » en la personne du Roi de France.  
 » Venez donc vous-même avec vos  
 » troupes blanches & noires , muni  
 » de pavillons , & autres choses né-  
 » cessaires. Je desirerois que vous  
 » vous rendissiez ici aujourd'hui mê-

» me : je ne ferai aucune difficulté de  
» signer le traité aussi-tôt après votre  
» arrivée. Je vous prie de m'accor-  
» der votre bienveillance pour tout  
» ce qui concerne mes intérêts «.

» Sirini Vasseran est arrivé avec  
» son corps à Panane, d'où il pouf-  
» fera sa marche du côté du Nord «.

» Je vous prie de faire en sorte  
» d'augmenter de jour en jour la  
» bonne union qui regne entre no-  
» tre état & le Roi de France. «

### MA RÉPONSE AUX ENVOYÉS.

*Mahé, le 11 Janvier 1774, à trois  
heures du matin.*

» Je vois avec plaisir l'intelligence  
» avec laquelle vous avez conduit  
» cette grande affaire ; mais il faut  
» la finir. Vous sentez que je me com-  
» promettrai si je parlois d'ici avant  
» que le traité fût signé, attendu  
» que si la Famille Royale venoit à

» s'en dédire lorsque je ferois à Ca-  
» licut , je ferois blâmé de toutes  
» parts d'avoir ainsi donné au ha-  
» sard , & je ne pourrois en rien me  
» justifier ; ce feroit , au contraire ,  
» un motif pour que le Nabab rom-  
» pît avec moi ; mais quand il s'agi-  
» ra d'aller prendre possession d'un  
» royaume soumis au Roi de Fran-  
» ce , tout me sera permis «.

» En attendant que vous ayez  
» fini , je dispose tout pour partir ;  
» ainsi faites signer le traité dès ma  
» lettre reçue , & faites planter des  
» pavillons François ; il vous sera fa-  
» cile de faire coudre des morceaux  
» de toile blanche , en attendant  
» qu'on puisse en mettre en regle «.

» Je vous envoie quatre autres Ci-  
» payes pour augmenter le nombre  
» des pavillons & des gardiens que  
» vous y mettrez avec des gens du  
» pays «.

» Si-tôt votre affaire finie , en-  
» voyez vers moi en toute diligen-  
» ce. Vous m'enverrez auffi , ou di-  
» tes au Samorin de m'envoyer quel-  
» ques embarquations , afin que je  
» puisse partir sur le champ avec  
» mon détachement. Je vous envoie  
» ma réponse pour le Prince , & suis  
» tout à vous , vous assurant que ,  
» dans le cas du succès , je ferai con-  
» noître vos services & ceux du To-  
» paye «.

A U S A M O R I N .

*Mahé , le 11 Janvier 1774 , à trois  
heures & demie du matin.*

» Je vois avec plaisir , Prince , que  
» vous soumettez enfin vos états au  
» Roi de France. Soyez sûr qu'il  
» n'en abusera jamais , & que sa plus  
» grande gloire fera de vous proté-  
» ger : tel est son caractère. Mais je  
» ne puis venir moi-même à votre

» secours que vous n'avez achevé  
 » votre ouvrage : ainsi, signez le trai-  
 » té, & dans l'instant je me rendrai  
 » à Calicut, afin de vous assurer de  
 » vive voix que c'est pour toujours  
 » que Sa Majesté prendra votre dé-  
 » fense. Songez que votre sort est  
 » dans vos mains. Croyez aussi que  
 » souvent un moment perdu renverse  
 » les projets les plus beaux & les  
 » plus sûrs en apparence, &c.

Cette lettre au Samorin, celle aux  
 Envoyés, & l'offre constante que  
 j'avois faite à ce Prince de lui donner  
 asyle, quoiqu'il n'acceptât aucune de  
 mes propositions, produisirent l'effet  
 que je desirois : le traité fut signé.

Ce traité contient en substance que  
 le Samorin ayant reconnu le Roi de  
 France pour le plus grand & le plus  
 puissant Monarque de l'univers, il  
 lui soumet à jamais, à lui & à ses suc-  
 cesseurs, sa personne & son empire,

le reconnoît, ainsi que tous ses Sujets, pour son légitime Souverain, lui jure foi & hommage, & s'engage à fournir, toutes les fois qu'on le requerra, tout ce qui se trouvera dans son royaume en état de porter les armes, & de lui payer un tribut pour solder toutes les troupes, tant nationales que Françoises, qu'il plairoit à Sa Majesté d'entretenir pour la défense de son pays, & pour élever les fortifications qui y seront jugées nécessaires, se réservant toutefois que cet argent sera tout consommé dans ses états, & que jamais il ne sera soumis à une compagnie. La France, de son côté, promet de le défendre envers & contre tous, &c.

Ce traité, signé par le Samorin seulement, l'usage dans ce royaume ne permettant pas à aucun sujet de signer avec le Roi, tous les chefs du peuple, les Princes, les Ministres &

autres crièrent à haute voix VIVE LE ROI DE FRANCE ; nous n'en connoissons point d'autre , & ne voulons jamais que lui seul qui regne dans nos états ; & pour preuve de leur sincérité , ils planterent dans l'infant des pavillons François dans le fort , & tirerent vingt-un coups de canon.

L'instant d'après , François Theixeira se rendit à Mahé ( le 13 Janvier 1774 ) , avec le traité signé , que je signai moi-même. Il m'assura de la part du Samorin , qu'il vouloit se soumettre à tout ce que j'exigeois , & qu'il remettrait , à mon arrivée , les fonds nécessaires pour fournir aux premières dépenses , promettant de n'enfreindre en rien le traité.

Dans le même moment , comme si la Providence eût voulu me donner une preuve sensible de sa protection pour assurer le succès de mon

projet , on vint m'avertir que la frégate du Roi , la *Belle Poule* , commandée par M. le Vicomte de Grenier , mouilloit dans ma rade. Je dépêchai dans l'instant vers cet officier , pour lui dire de venir sur le champ me parler , ayant une affaire de la plus grande importance à lui communiquer. Il vint effectivement ; je lui montrai le traité , qu'il trouva très-avantageux pour la France. Je lui dis : Monsieur , voici une belle occasion pour que vous & moi fassions connoître tout notre zele pour le service du Roi : il s'agit de repartir à l'instant pour Calicut ; j'irai avec vous , à la tête d'un bon détachement , afin de prendre possession de ce royaume au nom de Sa Majesté.

Ce généreux officier fit éclater tout le desir qu'il avoit de bien servir son maître ; il me dit : Partons ,

Monfieur; mais pour que je fois en regle, donnez-moi un ordre de parler le Roi : je le lui donnai, & nous partîmes dès que j'eus tout disposé, ce qui ne fut pas long.

Je dois rendre ici témoignage à la vérité, & dire que chaque officier du vaisseau, ainsi que ceux de ma garnison, de même que les troupes, faisoient voir le plus grand zèle; il n'y en eut pas un qui ne fut enchanté de combattre contre ceux qui se feroient opposés à la gloire de la Nation.

J'écrivis aussi-tôt à Eider-ali-kan, lui envoyant copie du traité. J'écrivis aussi à M. Ruffel, qui commande un détachement François à son service; à Ali-raja, Roi de Cannor, mon voisin, fort entreprenant, & pouvant mettre beaucoup de troupes sur pied: il est l'allié d'Eider-ali-kan. J'écrivis enfin à Sirini Vasseran,

général de l'armée de ce Nabab ,  
 qui marchoit sur Calicut. Je crois  
 devoir rapporter toutes ces diffé-  
 rentes lettres.

A E I D E R - A L I - K A N .

*Mahé , le 13 Janvier 1774.*

» Je vous envoie , cher Prince  
 » & grand conquérant , la copie du  
 » traité que je viens de faire avec  
 » le Samorin de Calicut , au nom  
 » du Roi de France. Ne croyez pas  
 » qu'il puisse en rien diminuer no-  
 » tre amitié ; mais au contraire , je  
 » compte bien fermement que je  
 » pourrai beaucoup mieux seconder  
 » vos grands projets : je ferai dans  
 » le cas actuellement de vous offrir  
 » des armées ; je veux moi-même  
 » discipliner ces soldats à qui vous  
 » faites la guerre , & qui ignorent  
 » l'art de se défendre , pour devenir  
 » vos alliés , & vous aider à faire

» des conquêtes. Envoyez vers moi  
» vos ministres : nous traiterons  
» vos intérêts & ceux de la Fran-  
» ce , dont je vous offre toutes les  
» forces qui sont en mon pou-  
» voir, &c «.

A M. RUSSEL.

*Mahé, le 13 Janvier 1774.*

» Je vous envoie , Monsieur , la  
» copie du traité que je viens de  
» faire avec le Samorin de Calicut ;  
» je vous prie de le communiquer  
» à Eider - ali - kan , quoique je lui  
» écrive , & que je le lui envoie  
» aussi ; mais c'est pour plus grande  
» sûreté. Assurez - le bien qu'il ne  
» peut que gagner à ce que nous  
» soyons les maîtres de cet empire ,  
» puisque je pourrai par-là lui four-  
» nir de puissants secours contre ses  
» ennemis. Dites-lui que je ne veux  
» pas qu'il perde rien , & que , s'il

» veut m'en croire , la France &  
 » lui pourroient se partager toute  
 » l'Inde. Songez , Monsieur , que  
 » voici le moment où vous pouvez  
 » jouer un très-grand rôle : tout dé-  
 » pend de la façon dont vous con-  
 » duirez cette affaire «.

Je lui parle de l'arrivée de la *Belle Poule* ; j'entre avec lui dans des détails qu'on a déjà vus ; ce qui fait que je les supprime ici.

Le 13 Janvier 1774 , je fais part à Ali - raja du traité , & lui écris à peu près les mêmes choses qu'à Eider - ali - kan.

A SIRINI VASSERAN.

*Mahé , le 13 Janvier 1774.*

» Je vous donne avis , grand gé-  
 » néral , que le Roi de France ,  
 » l'allié du conquérant Eider - ali-  
 » kan , vient d'accepter la soumis-  
 » sion que le Samorin lui a faite de

» tous les états ; mais ne croyez pas  
 » que ce soit pour vous nuire ; au  
 » contraire , c'est pour vous offrir  
 » de plus puissants secours que ceux  
 » que vous en avez déjà reçus. Vous  
 » aviez des ennemis à combattre ;  
 » ce seront aujourd'hui des alliés.  
 » Je vais prendre possession de ce  
 » royaume avec un fort détache-  
 » ment François porté sur la *Belle*  
 » *Poule* , frégate du Roi , en atten-  
 » dant qu'il m'arrive des Isles de  
 » France un régiment de quatre ba-  
 » taillons. Toutes ces forces réunies  
 » seront au service d'Eider-ali-kan ,  
 » à qui j'expédie des Bramens (1).  
 » Ainsi , je vous prie de vouloir bien  
 » cesser tout acte d'hostilité , puis-  
 » que chaque coup de fusil que vous  
 » tireriez , tomberoit sur des Fran-  
 » çois. Envoyez vers moi à Cali-

---

(1) Ce sont des Couriers.

» cut, & vous aurez toute satisfac-  
» tion, &c «.

A deux heures après - midi, je reçus une lettre du Samorin, qu'il m'envoya par son premier ministre, & quatre des principaux chefs. Ils m'assurèrent de sa part, qu'il seroit très - empessé à remplir les conditions du traité, & que, dès mon arrivée à Calicut, je trouverois une somme suffisante pour la levée d'hommes, l'achat d'armes, munitions tant de guerre que de bouche, & autres ustensiles dont je pourrois avoir besoin; que six milles Nairs (1) seroient sous les armes pour me recevoir & suivre mes ordres.

La lettre du Samorin disoit les mêmes choses : il m'envoya aussi plusieurs petits vaisseaux.

Enfin, je partis le même jour,

---

(1) Ce sont les nobles du pays.

avec cent cinquante hommes & trois pieces de canon.

J'arrivai en vue de Calicut le lendemain matin. J'y trouvai toute la flotte d'Eider-ali-kan , composée de quinze vaisseaux, dont trois de 8, 10 & 14 canons ; le reste étoit des bâtimens à rames, avec chacun un courrier & beaucoup de monde, qui croisoient devant le port, sans avoir mis de pavillon, marchant quelquefois en ordre de combat, comme s'ils avoient eu le dessein de nous attaquer.

M. le Vicomte de Grenier, commandant la *Belle Poule*, s'occupoit continuellement de leur manoeuvre, se tenant toujours prêt à attaquer ou à se défendre ; il fit battre la générale, & mit chacun à son poste ; cela fait, nous nous décidâmes à aller à leur rencontre, ce qui parut les intimider, & les fit revirer de bord.

bord. Mais comme ils bloquoient encore le port, nous voulûmes les écarter ou les faire expliquer; ce que nous fîmes dès que nous eûmes joint le commandant, qui mit, à la première question, le pavillon d'Eider-ali-kan, & dépêcha vers nous un de ses chefs, disant qu'il ne pouvoit entendre ce qu'on lui disoit. Voyant cette espece de soumission, nous lui fîmes beaucoup d'honnêtetés & part du traité; à quoi il répondit qu'il ne doutoit nullement que le Nabab ne fût enchanté de favoir cet empire aux François, ses alliés; il ajouta qu'il en étoit de ce royaume comme d'une fille qui a deux amants, & qui appartient au premier qui l'épouse.

L'officier de cette flotte ne vit pas sans étonnement la frégate remplie de soldats bien armés, & tous nos canons pointés sur les vaisseaux,

D



les cannoniers ayant en main le bou-  
te-feu. Cela lui parut si respectable,  
qu'il ne put le voir fans pâlir, &  
nous dit les choses les plus honnêtes.

Pendant ce temps-là, l'escadre  
s'écartoit toujours, & nous laissa  
l'entrée du port totalement libre.  
Nous revirâmes de bord, & fûmes  
chercher le mouillage à cinq heures  
du soir.

Comme il étoit trop tard pour  
descendre à terre, & que je vou-  
lois y descendre avec tout l'éclat  
possible, pour donner aux habitants  
une idée noble de la Nation Françoi-  
se, ce qui en impose beaucoup dans  
ce pays-là, j'attendis au lendemain  
matin vers les huit heures.

Le Samorin envoya, pour cet ef-  
fet, quarante bateaux à bord de la  
frégate; je descendis avec M. le  
Vicomte de Grenier dans son canot,  
orné de flammes & de pavillons.

La frégate me salua de vingt - un coups de canon. J'arrivai sur le rivage, où je fus salué d'un nombre infini de coups de canon, tant des bâtimens de toutes Nations qui étoient dans le port, que du fort & de plusieurs pieces qui étoient dispersées dans la ville. Cette canonnade dura vingt-quatre heures. Je trouvai sur le bord de la mer l'un des premiers Princes, à la tête de six mille Nairs, qui vint de la part du Roi pour me faire sa soumission, & me conduire à la citadelle.

Tous ces Nairs faisoient un brouhaha horrible : tant ils vouloient me témoigner leur joie. J'avois mon épée à la main, & j'étois si fort environné de tous ces gens-là, que je ne voyois pas ma troupe, qui avoit débarqué avant moi, & qui étoit rangée en bataille. Je donnai quelques coups sur des lances, en criant

*silence.* Il est étonnant que des gens aussi peu disciplinés fussent si soumis à mon commandement ; dans l'instant tout fut dans la plus grande tranquillité, & tout le monde se tût.

J'ouvris un chemin dans cette foule ; je joignis mon détachement ; je fis venir mes trois pièces de canon, les fis marcher en tête, mèche allumée, tambour battant, les drapeaux de ma garde déployés (1), le Prince & M. le Vicomte de Grenier à mes côtés, & nous marchâmes dans cet ordre à la citadelle.

Nous trouvâmes sous les murs le Samorin, avec toute sa cour, les ministres & les chefs du peuple, sous une magnifique tente qu'il avoit fait dresser pour m'attendre. Après

---

(1) Il est d'usage dans l'Inde, que les commandants marchent toujours avec deux drapeaux blancs.

m'avoit fait compliment , il me prit par la main , & me mena dans le fort , où j'entrai avec toute ma troupe. Il me fit de nouveau mille serments de fidélité pour le Roi de France , répétant qu'il lui soumettoit tous ses états ; & pour me le bien prouver , il m'en offrit lui-même les clefs sur un riche bassin de vermeil , qu'il me pria d'accepter , comme un premier gage de sa reconnaissance. Je refusai ce précieux don : il voulut insister ; je lui dis que tout intérêt répugnoit à mon cœur ; que je serois trop heureux si je pouvois le servir , & que je trouverois ma récompense dans l'honneur de vaincre ses ennemis. Je demandai qu'on m'offrît ces clefs sur un simple bouclier de soldat , comme plus analogue à la circonstance ; ce qu'il fit. Alors je les reçus , & lui fis dire par mon interprete , que le Roi de

France ne vouloit que le protéger ; que Sa Majesté comptoit assez sur la fidélité qu'il venoit de lui jurer , pour ne remettre qu'à lui les clefs d'un royaume qu'il lui avoit soumis , & qu'elle ne croyoit pouvoir les confier à des mains plus sûres ; qu'elle avoit dû les accepter , mais qu'elle les lui rendoit. Je les lui rendis , retenant seulement le bouclier , lui disant que je le gardois pour m'en servir lorsque je combattrois pour lui : il y fut on ne peut pas plus sensible.

Cette cérémonie faite , je voulus que le Samorin , les Princes , les ministres , tous les chefs du peuple , le peuple même , criaissent à haute voix qu'ils consentoient unanimement à se soumettre au Roi de France , ainsi qu'à ses successeurs , & qu'ils ne vouloient jamais d'autre Souverain : c'est ce qu'ils firent ; &

pour rendre encore la chose plus authentique , ils me reconnurent pour le lieutenant-général & gouverneur pour le Roi de tous les états de ce Prince , & M. le Vicomte de Grenier pour le commandant-général de toute sa marine.

Je fis faire ensuite une décharge de mousqueterie , crier *Vive le Roi & le Samorin* , & le canon du fort tira.

Nous fûmes après à l'église chanter une messe solennelle , & le *Te Deum* en action de graces.

Je laissai trente hommes à la citadelle , & marchai à la tête du reste.

Il se fit pendant le service divin trois décharges de mousqueterie , suivies chaque fois de tout le canon de la ville. La frégate y répondit par vingt-un coups de canon. A chaque salut , tous les bâtimens de la rade

tirerent aussi de leur propre mouvement, sans en avoir reçu l'ordre.

Je ne crois pas qu'on ait jamais pris une possession plus authentique: des pavillons furent plantés dans tout le royaume.

Le même jour, je reçus une lettre d'Ali - raja, qui feignoit de n'avoir pas reçu celle que je lui avois écrite de Mahé. Il me parut fort étonné de savoir Calicut aux François, & me demanda si la chose étoit vraie.

Je lui répondis que rien n'étoit plus vrai, & que j'attendois incessamment des troupes des Isles de France, avec deux gros vaisseaux de guerre pour le conserver, & protéger les amis de la Nation, dont je le croyois un des plus sinceres, lui faisant sentir l'avantage que ses alliés trouveroient dans cette nouvelle acquisition.

Le même jour encore, Sirini-Vaf-

feran m'écrivit auffi. Personne ne pouvoit lire fa lettre , finon des Mapelets , nos rivaux (1) , auxquels je ne voulus pas me confier , d'autant mieux que j'avois appris des choses qui n'étoient pas fatisfaisantes : ainfi j'envoyai vers ce Général un Officier très-intelligent , avec cette même lettre & les instructions fuivantes.

INSTRUCTIONS DONNÉES A M. DE  
VEAUX.

*Calicut , le 16 Janvier 1774.*

» M. de Veaux fe rendra fur le  
» champ auprès du Général Sirini-  
» Vafferan pour le prier de vouloir  
» bien interpréter fa lettre lui-mê-  
» me , n'ayant trouvé personne à Ca-  
» licut en état de le faire.

---

(1) Les Mapelets font une efpece de Maures , tous commerçants , & qui auroient auffi voulu Calicut.

» Il assurera ce Général que jamais  
 » la Nation Françoisé ne fut plus dans  
 » les intérêts d'Eider-ali-kan qu'elle  
 » ne l'est aujourd'hui. M. le Comte  
 » Duprat croit lui en avoir donné la  
 » plus grande preuve , en acceptant  
 » la donation que lui a faite le Samo-  
 » rin de tous ses états , attendu que ,  
 » si elle ne l'eût acceptée , ce royau-  
 » me fût tombé entre les mains des  
 » Anglois , ses ennemis.

» Pour prouver d'une maniere non  
 » équivoque qu'il veut conserver la  
 » bonne intelligence avec le Nabab ,  
 » il offre , ainsi qu'il a toujours of-  
 » fert , d'entrer généralement dans  
 » tous les arrangements qui pourront  
 » lui convenir , pourvu toutefois  
 » qu'ils ne blessent en rien la dignité  
 » ni les intérêts de la France ; mais  
 » il espere qu'en conséquence de  
 » cette amitié , il voudra bien respec-  
 » ter & faire respecter le pavillon

» François , comme celui de son  
 » allié.

» Il dira de plus au Général que  
 » si M. Duprat a manqué dans quel-  
 » que formalité , c'est pour avoir to-  
 » talemment ignoré les usages , & par  
 » la faute des interpretes «.

#### RÉPONSE DE SIRINI-VASSERAN.

» Le Général est bien persuadé  
 » que la Nation Françoisise est dans  
 » les intérêts du Nabab ; mais il dit  
 » qu'il n'y paroît pas dans cette oc-  
 » casion-ci , puisque le pays de Ca-  
 » licut fut pris par lui ; qu'il le ren-  
 » dit au Samorin après bien des sou-  
 » missions qu'il lui avoit faites , &  
 » lui avoit promis dix lacs (1) qui  
 » n'ont pas été donnés : il lui en  
 » avoit encore promis trois par an ;  
 » voilà huit années échues fans qu'il

---

(1) Le lac vaut cent mille roupies ; la roupie  
 vaut deux livres dix sols.

» ait rien payé; ce qui, par confé-  
 » quent, fait trente-quatre lacs qu'il  
 » doit.

» De plus, il y avoit un chef au  
 » service du Nabab qui s'est révolté  
 » & réfugié chez le Samorin avec  
 » hommes, chevaux, éléphants &  
 » chameaux qu'il a refusé de rendre,  
 » & lui a donné les moyens de se  
 » sauver avec toute sa famille: les  
 » effets de ce Nabab, valant un  
 » lac, sont restés chez lui.

» Le Nabab, après avoir attendu  
 » ces huit années, s'est enfin lassé,  
 » & a envoyé cette armée pour  
 » prendre le pays, détruire tous les  
 » Nairs, & mettre de ses garnisons  
 » dans toutes les places.

» Les François, qui depuis si long-  
 » temps sont les amis de ce Prince,  
 » devoient, dans cette occasion, lui  
 » envoyer des secours, ne fût-ce que  
 » vingt hommes, pour battre ses en-

» nemis , & non se mettre de leur  
 » côté, ni accepter leur pays dans le  
 » moment qu'il est prêt à le pren-  
 » dre : qu'en pensez-vous ? .. Il croit  
 » que cela devoit se faire ainsi.

» Le Général est au service du  
 » Nabab ; obligé de suivre les or-  
 » dres qu'il lui donne , & qui sont  
 » de prendre le pays , il doit le pren-  
 » dre ; mais , après qu'il l'aura pris ,  
 » s'il lui ordonne de le rendre aux  
 » François , il le leur rendra sur le  
 » champ : il doit obéir.

» Il demande si vous voulez con-  
 » server l'amitié , ou si vous voulez la  
 » faire cesser , ou que prétendez-  
 » vous faire ?

» On lui a dit que si les François n'a-  
 » voient point accepté ce royaume ,  
 » les Anglois en feroient devenus les  
 » maîtres : il a répondu qu'il falloit  
 » les laisser faire ; que son maître  
 » leur a fait la guerre sur la côte

» de Coromandel ; qu'il est encore  
 » en état de la leur faire sur celle-ci.  
 » Le Général demande si c'est pour  
 » conserver le Roi dans ses droits ,  
 » ou pour le détruire , que les Fran-  
 » çois sont venus à Calicut ? S'ils  
 » sont ses amis , ses ennemis doivent  
 » être les leurs ; en conséquence , ils  
 » devroient lui livrer le Samorin ; &  
 » alors , en reconnoissance , le pays  
 » pourroit leur rester en payant un  
 » tribut.

#### R É P O N S E.

» Le Général demande ce que les  
 » François prétendent faire ? Ils veu-  
 » lent réprimer l'audace de ceux qui  
 » oseroient s'opposer à la gloire de  
 » leur nation , & servir d'asyle à l'in-  
 » fortune. Cependant , si la France  
 » eût connu les prétentions d'Eider-  
 » ali-kan sur le royaume de Calicut ,  
 » elle ne l'eût jamais traversé ; mais  
 » elle l'a accepté ( ignorant ses pro-

» jets ) d'un Prince qui le possédoit,  
 » d'un Prince , enfin , qui étoit son  
 » allié avant que lui-même fût au  
 » monde ; ce qu'on auroit cru devoir  
 » l'empêcher de lui faire jamais la  
 » guerre , puisqu'il se dit notre ami ,  
 » & qu'il ne l'ignoroit pas. D'ail-  
 » leurs , son pavillon (1) , de tout  
 » temps planté dans la ville , annon-  
 » çoit assez qu'elle étoit sous sa pro-  
 » tection. Il s'en faut pourtant de  
 » beaucoup qu'on veuille rompre  
 » avec lui ; mais il faut conserver  
 » l'honneur & la dignité de la pre-

---

(1) Il est bon d'observer que le seul pavillon  
 que nous ayons conservé , la guerre dernière ,  
 dans l'Inde , est celui de Calicut , par le seul at-  
 tachment du Samorin pour nous , qui dit aux  
 Anglois qui vouloient le renverser , que s'ils  
 prétendoient l'insulter , le leur n'y résisteroit pas.  
 Je savois toutes ces choses ; mais je voulois  
 ménager Eider-ali-kan , lui faisant pourtant sen-  
 tir que , s'il étoit notre ami , il devoit respecter  
 nos alliés.

» miere Nation du monde , & ce n'est  
 » que par des moyens honnêtes qu'on  
 » peut se prêter aux desirs du Géné-  
 » ral. Il paroît , par ce qu'il propose ,  
 » qu'il pourroit en supposer au chef  
 » des François de bien contraires à  
 » son caractere : s'il le connoissoit  
 » mieux , il verroit qu'il est bien plus  
 » généreux ; qu'il n'a d'autre inté-  
 » rêt que la gloire de son Roi , &  
 » celle de faire des heureux. Il a pris  
 » le Samorin sous la protection de  
 » la France ; il ne le trahira pas , mais  
 » il le défendra. Il fera cependant  
 » ce qu'il pourra pour concilier les  
 » intérêts du Nabab avec son hon-  
 » neur , auquel il ne dérogera ja-  
 » mais : aussi prévient-il le Général  
 » que , s'il pousse ses conquêtes sous  
 » le pavillon François , il le regar-  
 » dera comme l'agresseur d'une guer-  
 » re qu'il soutiendra jusqu'à la der-  
 » niere goutte de son sang. Il doit  
 » encore

» encore favoir que le Roi de Fran-  
 » ce donne des gages & des ap-  
 » pointements ; qu'il reçoit des tri-  
 » buts , & n'en paie jamais , &c «.

AUTRE RÉPONSE DE SIRINI-  
 VASSERAN.

» Le Général dit que ses ordres  
 » font d'avancer sans retard , mais  
 » que pour ne pas rompre l'amitié  
 » qui regne entre Eider-ali-kan &  
 » les François , il ne touchera pas  
 » leur pavillon , & ne prendra pas le  
 » fort , tant qu'ils n'y auront dedans  
 » que six hommes avec leur pavillon ;  
 » qu'il va écrire ces dispositions au  
 » Nabab ; & s'il lui dit de le laisser  
 » aux François , il le leur laissera ; mais  
 » il exige que le reste de la garnison  
 » retourne à Mahé , en attendant ses  
 » ordres & ; si l'on veut le défendre ,  
 » il veut le prendre : c'est tout ce  
 » qu'il peut faire. Voilà son dernier  
 » mot , &c «. E

On voit par cette réponse , toute fiere qu'elle est , que l'orgueil de Siri-ni-Vasseran commençoit à diminuer , & que peut-être il avoit pris pour timidité ce qui n'étoit qu'égarde de ma part , ou bien sentoit-il les ménagements que j'avois à garder pour ne pas susciter à ma Nation une guerre , en voulant la servir. Ma situation fut , il est vrai , très-embarrassante dans ce moment-là , d'autant plus que je venois de recevoir de Mahé trois lettres consécutives , où l'on me marquoit que ma présence y devenoit absolument nécessaire ; qu'Ali-raja se remuoit beaucoup , & menaçoit cette colonie. Je sentois qu'on ne pouvoit pas trop se passer de moi. Le Samorin devoit me donner un lac ; ce qui , avec mon traité , m'auroit du moins justifié , puisque c'eût été un commencement de tribut ; & il ne me donnoit rien. Je fis cepen-

dant toujours bonne contenance , assurant que je ne craignois point d'ennemis , & que par-tout j'étois sûr de les vaincre avec le peu de braves François que j'avois.

Je vis toujours beaucoup de monde ; je sortois avec un air satisfait ; j'avois toujours un très-grand dîner & un très-grand souper , peu de moments à moi : je saisis celui que je pus trouver pour écrire à M. de Law sur toute cette affaire , très-succinctement , il est vrai , mais lui promettant les plus grands détails dès que je le pourrois.

Pendant que j'écrivois cette lettre ( étant seul dans mon cabinet ) , le Samorin m'envoya un présent de vingt-cinq mille roupies (1) , pour me dédommager , disoit-il , de ce qu'il m'en coûtoit à Calicut. Avant

---

(1) La roupie vaut cinquante sols.

de rien répondre , j'appellai mon valet-de-chambre ; je lui dis de faire entrer tous les Officiers qui étoient dans mon anti-chambre ; je leur dis : *Messieurs , vous venez de voir passer ces gens-là ; vous avez concouru avec moi à la gloire de cette journée ; il est juste aussi que vous soyez témoins d'un commencement de tribut que l'on paie au Roi de France ; c'est de l'or qu'on m'apporte. Alors je le fis compter ; j'en fis sur le champ dresser un état ; j'en ai fortifié ma colonie , rempli ses magasins , & suis resté pauvre comme auparavant.*

Le ministre me dit que le Samorin étoit jaloux de tenir ses engagements ; qu'il prétendoit les remplir , mais que cet or étoit pour moi. Je lui répondis qu'il connoissoit peu mon caractère , & que l'or n'avoit rien de séduisant pour moi ; que toute mon ambition étoit la gloire

de leur faire connoître quels étoient les François ; que j'espérois bien aussi que le Samorin tiendrait en tout ses traités ; que je croyois sa parole sacrée , parce qu'il savoit bien que ce n'étoit qu'à de telles vertus que les Rois ont dû leur puissance.

Ma lettre expédiée pour M. Law , j'en reçus une d'Ali-raja. J'en reçus aussi de très-pressantes de Mahé , où j'avois déjà envoyé de l'argent pour acheter des fusils , afin qu'on me les envoyât , & qu'on continuât à lever des hommes pour remplacer ceux qui étoient venus avec moi : on en avoit déjà fait beaucoup.

On me mandoit que cet Ali-raja faisoit tout ce qu'il pouvoit pour me nuire ; il étoit très-entreprenant.

J'avoue que je fus si piqué , que si j'avois suivi mon premier mouvement , j'eusse marché dans l'instant contre lui. C'étoit peut-être le mo-

ment le plus favorable pour acquérir de la gloire. M. le Vicomte de Grenier eût attaqué par mer, & auroit défait son escadre. J'aurois marché dans les terres à la tête de mon détachement, qui montrait la meilleure volonté, & une très-grande quantité de Nairs, qui eussent fait merveille dans le premier moment d'enthousiasme, & j'étois moralement sûr de le défaire entièrement, tant ses troupes connoissoient peu l'art de la guerre, & sont mauvais soldats. Mais enfin je n'avois pas d'ordre : je craignois d'être repréhensible. Je me contentai de prendre sur moi l'honneur d'acquérir un royaume à mon Roi, sans qu'il lui en coûtât un écu, ni un seul de ses sujets. Je ne fis point de réponse à sa lettre, me réservant de lui faire sentir dans son temps le peu de cas que je faisois de ses forces & de ses ru-

ses. J'en trouvai l'occasion ; ce que l'on verra bientôt.

Dans le moment où je reçus toutes ces dépêches , les ministres du Samorin vinrent chez moi me dire que tout étoit perdu ; que l'armée des ennemis avoit passé la riviere ( qui n'étoit qu'à deux lieues de Calicut ) , & que le lendemain ils feroient dans la ville.

Je vis la terreur peinte sur toutes ces figures ; je les rassurai de mon mieux. Je leur demandai si nos pavillons étoient encore en place ; ils me répondirent qu'on n'y avoit pas touché ; que même ils n'étoient pas dépassés. Vous voyez donc , leur dis-je , que ces gens-là n'oseront rien entreprendre. La frégate les tiendra toujours en respect ; & soyez sûrs que s'ils vous attaquent , je saurai bien vous défendre , pourvu toutefois que vous-mêmes vous vous com-

portiez en braves foldats. Songez enfin que ce font vos vies , vos biens , vos femmes & vos enfans qu'on attaque ; qu'il faut plutôt mourir que se laisser vaincre. Vous devez tout ofer ; mais fur-tout foyez inébranlables : qui craint le danger est à demi-vaincu. Je vous donnerai un bon exemple , suivez-le.

Vous devez auffi vous être apperçus qu'ils ont du respect pour le pavillon du Roi , puisque toute l'escadre a falué ce matin la frégate de Sa Majesté , lorsqu'elle a passé devant cette armée ( ce qu'elle fit effectivement , & le salut lui fut rendu ).

Cette escadre mouilla dans la rade de Calicut , & envoya dans l'instant l'un des chefs faire visite au commandant de ladite frégate , qui dépêcha sur le champ un de ses officiers pour la rendre , & leur offrir

quelques productions d'Europe ; ce qui fut très-bien reçu : le tout se passa à merveille , & ces gens-là me quitterent un peu rassurés.

Le lendemain , de très-grand matin , ils revinrent chez moi avec tous les chefs du peuple , pour me dire que l'armée avançoit toujours. Une terreur panique s'étoit emparée de leurs esprits ; ils me demanderent la permission de faire sortir du fort cinq milliers de cartouches : je le leur permis , les exhortant à s'en bien servir , & à s'opposer sur-tout au passage de la riviere.

J'avois dans ce moment-là bien des ménagements à garder ; je voulois me tenir sur la défensive , ne pas tirer le premier coup de fusil , pour ne pas déclarer la guerre à celui que l'on croyoit dans nos intérêts , tandis que j'avois lieu de penser le contraire ; mais j'étois très-décidé à la soutenir de toutes mes forces.

Je recommandai très - expressement aux foldats qui gardoient les pavillons , de ne point tirer les premiers , de laisser faire les Naïrs , attendu que c'étoient leurs ennemis qu'ils combattoient , mais s'ils étoient insultés , de se replier aussi - tôt sur moi , parce que dans l'instant je marcherois pour les défendre.

Enfin , j'apprends par de bons espions que j'avois envoyés par différens chemins , que tout étoit dans le premier état ; que personne n'avoit bougé ; qu'il étoit vrai cependant que souvent plusieurs petits détachements , comme des patrouilles , venoient sur le bord de la riviere , disant que toute l'armée du Nabab arrivoit , & seroit à Calicut le même jour ; ce que les Naïrs entendirent. C'est ici qu'on va voir la valeur de ces gens - là.

Sur cette nouvelle , le Roi , avec

toute la Famille Royale , prend la fuite. Six mille Nairs , qui étoient dans la ville ( tous armés ) , en font de même. Il y en avoit cinq cents dans la citadelle ; ils disparoissent : enfin , tout le monde s'enfuit.

Je restai seul avec mon détachement ; j'en fis passer la moitié dans le fort , & gardai le reste avec moi dans la loge que nous avons dans cette ville.

Le Samorin devoit m'envoyer un lac , ainsi qu'il en étoit convenu. Avec cette somme , j'aurois trouvé dans l'instant trois ou quatre mille hommes : j'eusse même fait désertir toute l'armée du Nabab , faisant publier que je donnerois le double de ce qu'ils ont chez lui ( ce qui est très - modique & mal payé ) : aussi font-ce de pauvres soldats , & si peu redoutables , que je reste toujours convaincu qu'avec quatre mille bons

François , commandés par un chef généreux , on se rendroit maître de toute l'Inde.

Je me vis donc sans argent , sans provisions dans le fort , quoique j'eusse bien recommandé de faire toutes les diligences possibles pour y en faire entrer , & sans Roi à défendre ; par conséquent , je n'étois plus tenu à rien. Dans le traité , je m'étois engagé à la conduite de cette guerre , mais non pas à la faire : je n'en avois pas les moyens. Je voulois défendre le Samorin & tous ses sujets ; ils s'en alloient tous : je ne pouvois plus rien faire pour eux. Il devoit fournir aux dépenses ; il ne le faisoit pas : j'étois quitte envers lui , & je gardai un royaume dont j'avois pris possession.

Oui , Sire , mon Roi , c'est pour vous que j'ai travaillé. Je voudrois , en versant tout mon sang , pouvoir vous le conserver : la chose n'est pas

possible avec le peu de misérables soldats que j'ai ; mais j'apporte à vos pieds la couronne de cet empire, une prise de possession de la manière la plus authentique, & enfin le plus beau titre pour preuve qu'il vous appartient bien légitimement : il ne faut plus à Votre Majesté que deux ou trois mille hommes pour en jouir paisiblement.

Enfin, Sirini-Vasseran me fit dire de nouveau que je n'étois point en état de lui résister ; qu'il vouloit bien cependant respecter le pavillon François, aux conditions que je ne laisserois que six hommes dans la citadelle, & que je ramenerois le reste à Mahé.

J'envoyai vers lui pour lui dire aussi qu'enfin il avoit marché sur un pavillon que mon Roi m'avoit confié ; que j'ignorois ses desseins ; que je pourrois peut-être consulter mes

forces , lorsqu'il faudroit attaquer , mais jamais pour me défendre ; que si j'étois seul pour le garder , je le défendrois encore contre toute son armée , fans espoir fans doute de le conserver , mais avec la ferme résolution de mourir en le perdant ; qu'ainsi j'étois très - décidé à garder la citadelle ; que j'y mettrois tout mon détachement ; que cependant je voulois bien , pour lui prouver que je ne voulois pas rompre avec Eider-ali-kan , revenir à Mahé , & laisser la ville neutre , aux conditions qu'il ne s'y commettrait point de vexations.

J'avois bien des précautions à prendre , à cause des Mapelets qui restoient les maîtres de la ville depuis l'évasion des Nairs , & qui sont très-dangereux.

Il étoit fort à craindre de trouver des obstacles pour faire entrer dans

la citadelle le renfort que je voulois y mettre , ou que s'il y étoit une fois , je ne pusse après m'embarquer moi-même : tout cela pouvoit très-bien arriver ; mais je crus que beaucoup de fermeté & de vigilance me tiendrait lieu de forces.

Je ne fis aucun préparatif qui pût annoncer un départ. J'eus toujours à dîner & à souper tout ce qu'il me fut possible de rassembler dans la ville : je laissai même entrevoir une secrète joie dans mon ame ; & me montrai par-tout.

Enfin , quand je crus avoir assez fait pour établir le bon ordre , je fis prendre les armes à la troupe , qui avoit , ainsi que moi , couché habillée tout le temps que nous fûmes à Calicut. Je donnai des instructions à l'officier qui devoit commander ; je le fis partir pour la citadelle , & partis moi-même pour Mahé. Tout cela

fut fait dans le plus grand ordre , & fans rencontrer le moindre obstacle. Je revins dans mon département , laissant par-tout le pavillon François planté , fans qu'il eût reçu la moindre insulte , & la citadelle au pouvoir de la France ; ce qui m'a servi de justification auprès du Samorin , qui m'en a remercié , & des Nairs , qui ont bien vu que , malgré leur fuite , je l'avois gardée , afin de leur donner le temps de revenir de leur première terreur & de rentrer dans la ville ; ce qu'ils eussent pu fans nulle difficulté ; ils ne le firent pas ; ils s'éloignèrent , au contraire de plus en plus , quoiqu'ils ne fussent pas poursuivis.

J'arrive enfin à Mahé , & dès le lendemain je reçois des lettres de Calicut qui m'annoncent que le fort est bloqué , qu'on ne peut absolument y faire entrer aucunes provisions ; qu'el-  
les

les manquent généralement ; qu'on est à chaque instant menacé d'un assaut ; que toute la garnison doit être égorgée , & que sur cent trente hommes dont elle étoit composée , quarante avoient déserté , dont douze François , de trente qu'ils étoient ; que le reste des Cipayes refusoit de faire le service , & qu'ils étoient comme des bêtes : tant ils avoient peur. Les deux capitaines de ce corps respectable étoient les plus effrayés. Voilà l'espece de troupes de l'Inde. Les conquérants ne valoient pas mieux : ils ne devinrent insolents que du moment que je fus parti.

L'officier que j'avois mis ( le seul que j'avois ) étoit M. le Chevalier Meder , Lieutenant en second du régiment de Pondichery , fort jeune , mais brave , ainsi que deux volontaires qui étoient à ses ordres : il ne pouvoit rien faire ; il se maintint ce-

F

pendant , tirant tous les soirs le canon de retraite , & celui de Diane tous les matins , quoiqu'on lui fît défendre de le tirer , jusqu'à ce qu'enfin je fus obligé de le faire revenir avec son détachement , parce que les vivres manquoient absolument ; je n'y laissai que six hommes & un caporal , pour représenter la Nation & garder son pavillon.

Avant de me décider à le faire revenir , je lui écrivis , ainsi qu'au Général d'Eider-ali-kan.

**A M. LE CHEVALIER MEDER.**

*Mahé , le 21 Janvier 1774.*

» J'ai reçu , Monsieur , les deux  
 » lettres que vous m'avez fait l'hon-  
 » neur de m'écrire. Je vois bien que  
 » vous devez être dans l'embarras ;  
 » mais enfin songez que peu d'offi-  
 » ciers se sont trouvés dans un poste  
 » à acquérir autant de gloire , & mé-

» riter les bontés du Roi. Tenez  
 » toujours ferme ; ne foyez point  
 » l'agresseur , mais défendez-vous.  
 » Soyez ingénieux à vous procurer  
 » de la ville les secours dont vous  
 » aurez besoin.

» Je vous envoie la copie de la  
 » lettre que j'écris au Général : dans  
 » le cas qu'il l'interprêtât mal , vous  
 » lui en feriez dire le contenu par M.  
 » de Veaux (1).

» Tirez toujours le canon matin &  
 » soir ; que les tambours & fifres se  
 » fassent entendre. Enfin , nous som-  
 » mes à Calicut ce que nous som-  
 » mes en France. Soyez sûr qu'ils  
 » n'oseront vous attaquer , ou bien  
 » je marche sur le champ , & fou-  
 » droie toute leur flotte ; ainsi pre-  
 » nez patience : sur-tout , beaucoup  
 » de courage , &c. «.

---

(1) M. de Veaux étoit un des volontaires , fort intelligent & fort brave.

## A SIRINI - VASSERAN.

*Mahé, le 21 Janvier 1774.*

» J'apprends que vous ne répon-  
 » dez pas aux bons procédés que j'ai  
 » eus pour vous & votre armée.  
 » Croyez que tout ce que vous fe-  
 » rez ne fauroit m'intimider, & que  
 » je suis le maître de marcher à la  
 » tête d'une armée nombreuse (1).  
 » Je ne veux point déclarer la guer-  
 » re; mais si je suis attaqué, je me  
 » défendrai très-vigoureusement par  
 » mer & par terre. Croyez que j'ai  
 » me mon métier; que je le fais  
 » depuis long-temps, & que je n'ai  
 » jamais cessé de m'en occuper.

» On me parle souvent de l'amitié  
 » d'Eider-ali-kan: je n'en vois au-  
 » cune preuve; mais je fais qu'il

---

(1) Tous les Naïrs du pays vouloient se join-  
 dre à moi, ainsi que plusieurs petits Rois mes  
 voisins.

» doit tout aux François ; qu'actuel-  
 » lement il en a à son service , qui  
 » cesseront d'être à lui lorsqu'il fera  
 » contre nous. Ainsi , je vous prie  
 » de vous expliquer : voulez - vous  
 » de notre alliance ? N'en voulez-  
 » vous pas ? Si vous en voulez , ne  
 » portez point obstacle aux Fran-  
 » çois qui sont dans la citadelle ,  
 » qu'ils ne rendront jamais ; ne les  
 « empêchez pas d'entrer & de sortir  
 » librement , pourvu qu'ils ne com-  
 » mettent aucun désordre. Si vous  
 » les en empêchez , je regarderai  
 » cet acte comme une déclaration  
 » de guerre que je soutiendrai jus-  
 » qu'à la dernière goutte de mon  
 » sang , &c « .

Ces deux lettres firent un bon ef-  
 fet pour le moment ; & Sirini-Vaf-  
 seran m'écrivit qu'il vouloit rester  
 mon ami ; que je n'avois rien à crain-  
 dre de l'armée , mais qu'il avoit bien

de la peine à contenir les Mapelets, qui n'étoient que ses alliés.

Le Sieur Manesse, négociant de Mahé, & un pere Carme qui étoit avec lui, revinrent quelques jours après de Calicut, ayant été témoins des difficultés qu'éprouvoit la garnison pour vivre : on arrêtoit tous les hommes qui en sortoient, sans leur permettre d'y rentrer. Ils me dirent que rien n'étoit plus impertinent que ces Mapelets, qui pourtant ne sont dangereux que lorsqu'ils se sentent très-supérieurs en nombre, puisqu'ils n'ont osé rien dire tout le temps qu'il m'a plu d'y rester ; mais ils devoient, disoient-ils, m'affaffiner le lendemain du jour que j'étois parti, si j'avois encore été dans Calicut. Je n'en fus point effrayé : j'allai toujours mon train. Enfin, le Sieur Manesse me dit que Sirini-Vasseran ne seroit pas le maître d'empêcher la violence

ce , mais que si je voulois retirer la garnison , ne laisser que six hommes avec un caporal pour garder le pavillon , il m'assuroit qu'on n'y toucheroit pas ; que personne n'entreroit dans le fort jusqu'à ce que cette affaire fût décidée. Je me rendis à cette dernière raison , voyant bien qu'il ne m'étoit pas possible de conserver , avec si peu de monde , tout un royaume & la colonie qui m'est confiée ; d'ailleurs , comment faire quand on manque de vivres ? Je vis aussi que la possession restoit toujours bien authentique , & que , dès que l'on voudroit , on pourroit , avec des forces , remettre en vigueur le traité. Ainsi je renvoyai la frégate avec le Sieur Manesse , pour revenir chez Sirini-Vasseran retirer le détachement & les trois pièces de canon que j'avois laissés , me bornant donc aux six hommes & au caporal , ce dont nous étions convenus.

Cela se fit , éprouvant toujours quelques difficultés , qui furent toutes levées par la fermeté du Sr. Manesse , des officiers & des soldats François , & par le ton imposant que prit M. le Vicomte de Grenier vis-à-vis de toute la flotte , alors forte de plus de trente voiles. On força ces mêmes Mapelets , tout insolents qu'ils étoient , à traîner eux - mêmes les pieces de canon , & à les embarquer. Enfin , le tout se fit dans le plus grand ordre , & la frégate revint à Mahé avec les troupes & munitions , laissant toujours le royaume de Calicut sous le pavillon François.

Dans le même instant de l'arrivée de ces Cipayes , je les fis tous assembler dans le fort , ainsi que ce qu'il en restoit dans la place ; je leur fis border la haie ; je les désarmai , & les fis défiler un à un vers la porte , sortir & ranger en bataille par com-

pagnies en dehors du fort , ayant fait rester sous les armes la garde qui y étoit , jusqu'à nouvel ordre ; puis je leur fis dire que l'estime que j'avois conçue pour eux avant cette expédition , m'avoit déterminé à prendre sur moi de les conserver tous avec leurs privileges & appointements , malgré les ordres qu'ils savoient bien que j'avois de diminuer les uns & les autres ( ce qu'effectivement M. de Law m'avoit mandé , & que je n'avois pu faire , vu la circonstance ) , mais qu'aujourd'hui , dans l'occasion qui venoit de se présenter , où ils pouvoient se couvrir de gloire sans aucun risque , ils avoient fait voir tant de lâcheté , que pour les bien convaincre du peu de cas que j'en faisois , & combien je les méprisois , je les cassois tous ; ce que je fis effectivement , leur disant qu'il s'en trouveroit sans doute bien d'autres

qui voudroient partager ma gloire , & que j'aimerois mieux combattre seul qu'avec des lâches comme eux.

Ce coup hardi , dans un temps où ils croyoient que je ne pouvois me passer d'eux, & la maniere dont je le fis les intimidèrent si fort qu'ils en resterent étonnés , croyant que je n'aurois jamais osé prendre ce parti , dans un temps où j'étois menacé de toutes parts. Ce n'est cependant qu'avec cette fermeté & beaucoup de justice qu'on peut faire quelque chose dans l'Inde.

Je fis dire après cela , que , quoique l'action fût générale , je favois que dans le nombre il y avoit quelques braves gens ; que ceux-là , je les récompenserois par des gratifications & de l'avancement ; ce que j'ai fait , notamment pour un de ces caporaux qui , gardant un pavillon , répondit à une patrouille d'Eider-ali-

kan, qui le menaçoit de le tuer, s'il ne se retiroit, qu'il ne connoissoit d'ordre que celui de son commandant, qui l'avoit placé; qu'il préféreroit la mort à une vie honteuse: je lui donnai dix louis ( ce qui est beaucoup pour ce pays-là ) en présence de toute la garnison, & le fis officier: il est étonnant l'effet que cela produisit.

Je fis dire encore que ceux qui seroient sans reproche, & qui voudroient se rengager, seroient reçus, mais à la paie de Pondichery, conformément aux ordres du Gouverneur-général.

Tous demandèrent à se rengager, promettant de faire par leur conduite oublier tout le passé.

Ainsi j'ai fait par ce coup vigoureux ce que je n'avois pu faire par mes représentations. J'ai totalement changé la mauvaise constitution de

ce corps : j'ai laissé cassés les capitaines dont je ne voulois à aucun prix , leur disant qu'un officier ne pouvoit jamais se justifier d'une lâcheté. J'ai repris tous les bons , & n'ai laissé que ceux qui ne valoient absolument rien.

Je leur fis voir , & ils éprouverent toujours toute espece de complaisance pour les braves gens , & la plus grande sévérité pour ceux qui ne faisoient pas leur métier. Ne sachant que punir & récompenser , j'eusse réussi.

Voilà donc le royaume de Calicut à la France , ou du moins elle a le droit de le posséder.

Tout le monde convient que c'est le plus beau , le plus riche & le plus commerçant de la côte de Malabar. Ce qui le prouve , c'est que les Anglois, les Danois, les Portugais, & nous enfin, avons toujours voulu conserver,

& conservons encore simplement une loge dans cette ville, où, malgré les cruelles révolutions qui s'y font continuellement, le port ne désemplit pas de vaisseaux de toutes les Nations.

Un avantage enfin qui n'est pas équivoque, c'est que la France peut y envoyer quatre mille hommes ou tel nombre qui lui conviendra, qui ne coûteront rien : ce sont les conditions du traité. De plus, on peut également, selon les mêmes conditions, y construire, aux dépens du Samorin, toutes les forteresses & ports que l'on voudra. S'il n'y consentoit pas, on feroit, avec quatre mille François, la loi dans toute cette partie ; on s'empareroit bien légitimement de tous les revenus & douanes du royaume, ce qui seroit très-considérable : on pourroit le faire, puisqu'il a été concédé de la manière la

plus solemnelle ; que la France n'a point manqué à ses engagements , au lieu que le Samorin y a manqué dans tous les points , ne donnant point l'argent nécessaire pour les frais de la guerre , abandonnant lui-même le pays avec tous ses sujets. On n'est donc plus tenu à défendre des gens qui n'existent pas : car dans le traité je ne leur ai point dit que je ferois la guerre pour eux ; je leur ai seulement promis que la France se chargeroit de la conduite de celle qu'ils faisoient , ce qu'un bon Général pouvoit faire. J'ai dit , il est vrai , qu'on les aideroit de toutes les forces de terre & de mer ; mais , encore un coup , il faut qu'ils y soient eux-mêmes ; & , selon le traité , ils doivent fournir tout ce qui fera en état de porter les armes. Ils n'ont rien fait de tout ce qu'ils doivent ; on ne leur doit plus rien , & leur pays reste à

la France, puisqu'il lui a été donné, qu'elle le garde après leur évafion, mais qu'il n'est pas étonnant qu'elle ne puiſſe le conſerver juſqu'à l'arrivée de nouvelles forces.

J'ai fait voir tout ce qu'on peut faire dans ce pays-là, ſiſqu'avec cent invalides, ſans compter les Indiens, j'ai fait, j'oſe le dire, trembler cinq ou ſix Puiffances belligé- rantes, qui toutes ont reſté dans le plus grand étonnement; mais il eſt vrai que je tirois avantage des forces que j'avois, & de celles que j'aurois pu avoir (1).

J'avois en vue dans mon projet, de m'emparer du royaume de Calicut pour empêcher les Anglois de le

---

(1) M. de Boynes envoya en 1773 le fonds de douze bataillons aux Isles de France; ce qui, avec la nouvelle conſtitution militaire, nous donna dans ce pays-là la plus grande conſidération, & faiſoit même trembler les Anglois.

faire ; & certainement ils l'eussent fait s'ils avoient prévu tout ceci : alors ils seroient devenus totalement maîtres de cette côte ; ils le font sur celle de Coromandel : s'ils le fussent devenus sur celle-là , ils auroient été maîtres de toute l'Inde. C'est ce qu'ont très-bien senti les Danois & les Portugais ; aussi n'est-il point d'honnêtetés que les chefs de ces deux Nations ne m'aient faites : ils étoient enchantés que j'eusse prévenu cette Nation, dont l'agrandissement donnoit de l'ombrage à tout le monde : on étoit fort aise que nous pussions y tenir la balance.

Je réfléchissois encore que Calicut appartenant aux François , Eider-ali-kan , leur allié dans les terres , avec une armée victorieuse , agissant bien de concert , pouvoit changer totalement l'Inde de face ; & s'il n'avoit voulu s'y prêter , le meilleur  
parti

parti à prendre auroit été de l'abandonner, pouvant faire des alliances bien plus utiles : car si j'avois voulu, je pouvois me mettre à la tête d'une armée très-nombreuse, à laquelle il ne manquoit qu'un chef.

Peu de jours après mon retour de Calicut, le Roi de Cartenatte, dans les états duquel est Mahé, vint me voir dans le plus grand appareil.

Je le reçus comme on reçoit un Roi : je lui donnai les présents dont j'étois chargé : il me fit mille protestations d'amitié : le tout se passa très-bien, & il me dit qu'il viendrait un autre jour, pour parler d'affaires. Je lui répondis que je ferois à ses ordres.

Deux jours après, je le rencontrai presque à la nuit, tout nu dans la plaine où j'étois allé me promener. Il m'accosta, me dit qu'il vouloit être mon ami, & me pria de lui permettre de venir chez moi le soir

G

même. Je lui répondis que , quoi-  
 qu'il fût bien tard , je le recevrais  
 toujours avec le plus grand plaisir :  
 nous rentrâmes. Dès que nous fûmes  
 arrivés , il me dit qu'il desireroit que  
 nous entraffions dans mon cabinet  
 avec le seul interprete. Je le satisfis.  
 A peine y fûmes-nous entrés qu'il se  
 sentit vivement pressé de restituer ce  
 qu'il avoit bu de trop ; son estomac  
 se dégagea , & mon cabinet fut  
 inondé. Il me dit qu'il étoit bien  
 malade. Je le vois bien , lui dis-je :  
 je le sentoie encore mieux. Il me de-  
 manda une bouteille de vin , disant  
 qu'il croyoit qu'elle le guériroit ; je  
 la lui fis apporter ; il la but toute  
 entiere. Il prit ensuite congé de moi ,  
 me priant de lui en donner encore  
 pour porter avec lui. Je lui en fis  
 donner , & le fis bien éclairer jus-  
 ques chez lui.

Cette petite aventure d'un Roi

que je voyois pour la seconde fois, me donna une si mauvaise idée de sa personne & de sa puissance, que je crus que c'étoit une grande duperie que le Roi de France fût le vassal de ce marmouset, lui payant un tribut, & lui permettant une douane à Mahé. Je conçus de ce moment-là le projet de la lui ôter, mais toutefois avec justice : il m'en fournit les moyens.

Nos traités avec lui portent que nous aurons le privilege exclusif de faire tout le commerce de son royaume, notamment celui du poivre, qui doit tout aboutir à Mahé, sans qu'il en puisse sortir par ailleurs, sous aucun prétexte que ce soit. En conséquence de ce privilege, nous devons lui payer deux roupies & demie de douane par chaque candit qu'on y vendra, & lui donner une certaine somme, tant en argent qu'en riz, à

certaines fêtes de l'année ; ce qui a toujours été bien observé de notre part.

Depuis bien du temps la majeure partie du poivre sortoit par la riviere de Cotte , distante de trois lieues , où il avoit établi une autre douane , qui lui rapportoit dix à douze roupies , au lieu de deux & demie ; & tous les marchands se portoient dans cette partie , de façon que la colonie étoit absolument ruinée , puisqu'il ne s'y faisoit plus de commerce.

Les marchands du pays préféroient d'y aller , puisque le commerce y étoit , & qu'ils vendoient plus cher , attendu qu'à Mahé ils ne peuvent , selon les traités , en vendre qu'à la Nation , jusqu'à ce qu'elle en soit entièrement pourvue.

Enfin , peu de temps après il me fit demander un rendez-vous , pour me parler de ses affaires. Le jour fut pris ; il se rendit chez moi.

Après avoir traité tout ce qui le concernoit , je lui dis qu'il devoit être bien assuré que je ne manquerois jamais à ma parole ; que tout ce que je promettois , je le tenois inviolablement ; que j'observerois très-scrupuleusement tout ce que les traités renfermoient , mais que j'espérois aussi trouver en lui cette bonne foi qui caractérise les Rois , & dont ils ne doivent jamais se départir. Il m'en donna mille assurances : je lui dis que je n'en doutois pas , mais que je devois le prévenir que sans doute ses intentions n'étoient pas suivies ; que les traités avec la France étoient violés ; que son poivre sortoit par la riviere de Cotte , au lieu de sortir par celle de Mahé. Il fut surpris de ce que j'étois si-tôt instruit ; il s'en défendit , mais assez mal. Je lui demandai pourquoi il permettoit cette infraction ; il me répondit tout naï-

vement que c'étoit parce que cela lui rapportoit davantage. Je lui dis alors que le Roi de France auroit aussi plus de profit en supprimant sa douane , & en la mettant pour son compte. Comment , me dit-il , vous me feriez ce tour - là ? Je vous en donne ma parole , lui répondis - je : je ne le fais cependant pas de ce moment - ci ; j'ai voulu vous prévenir ; mais croyez que si vous n'y mettez ordre très - promptement , je le ferai. Soyez aussi bien persuadé qu'une administration militaire sera bien différente de celle qui n'étoit que marchande ; que je ne m'écarterai jamais des sentimens de l'honneur ; que la plus droite équité sera toujours mon guide. Il n'étoit pas accoutumé à un pareil langage ; il en parut étonné , & me promit qu'il alloit donner de si bons ordres que je n'aurois plus à me plaindre

Je lui conseillai de tenir sa parole ; l'assurant que je ne manquerois pas à la mienne : il partit.

J'étois bien servi par tous ceux que j'avois employés pour m'instruire. Je fus averti que la contrebande ne se faisoit plus que la nuit , mais qu'on la faisoit toujours.

J'en écrivis au Roi , l'assurant qu'il ne pouvoit rien faire que je n'en fusse informé , & que je le prévenois encore une fois que si la chose continuoit seulement huit jours , je chasserois celui qui percevoit la douane. Il me fit de nouvelles protestations , & alla toujours son train.

Quand je vis que je ne pouvois plus compter sur ce qu'il me disoit , je pris enfin le parti de la supprimer absolument , & je la mis au compte du Roi.

Je fis plus : j'armai une corvette & deux chaloupes ; je les envoyai à

l'embouchure de la riviere de Cotte pour empêcher la sortie des poivres que l'on portoit aux différens vaisseaux qui se tenoient en rade afin de les recevoir , & je donnai ordre de confisquer tout celui qu'on pourroit prendre fortant dans des bateaux : il n'en sortit pas du tout.

Lorsque le Roi de Cartenatte vit que je ne plaisantois pas , il m'envoya deux de ses ministres pour me supplier de vouloir bien lui rendre sa douane , & m'assurer qu'il observeroit très-exactement les traités.

Je répondis qu'il n'étoit plus temps. Ils me représentèrent que cette ronde par mer étoit bien rigoureuse. Je leur dis que je voulois maintenir les droits de la Nation , & qu'ils n'avoient aucun reproche à me faire , ajoutant que , lorsque deux Souverains ont des traités ensemble , si l'un des deux manque dans un seul point , l'au-

tre n'est plus tenu d'en remplir aucun ; que c'étoit alors la loi du plus fort qui prévaloit , & que je ne les craignois pas ; que leur maître ayant violé les engagements qu'il avoit contractés avec le Roi de France , le Roi de France étoit quitte envers lui ; qu'en conséquence , il suprimoit son privilege , & mettoit le sien en vigueur. Ils me demanderent si du moins je continuerois à lui payer l'argent & le riz qu'il étoit d'usage de lui donner à de certaines fêtes. Je leur répondis que s'il donnoit des preuves non équivoques de son attachement pour la Nation , & qu'il lui restât fidele , Sa Majesté les lui donneroit en gratification annuelle , en reconnoissance de ses services. Ils furent assez satisfaits de cette réponse , qu'ils ne purent s'empêcher de trouver juste.

Quelques jours après , le Roi m'écrivit encore , me faisant de nouvel-

les représentations , auxquelles je ne fus pas plus sensible.

Ses ministres dirent à mes interpretes qu'ils voyoient bien que j'avois la tête dure , & qu'il n'y auroit rien à gagner avec moi. Ils dirent aussi que si je ne leur rendois la douane , leur maître enverroit deux des principaux de son royaume pour rester à Mahé jusqu'à ce que je les en chassasse , croyant par là me faire une grande menace.

On me rapporta la chose : je leur fis dire que la politesse Françoisé ne permettoit pas de chasser d'aussi grands Seigneurs ; qu'ainsi ils pouvoient venir quand ils voudroient ; que je les recevrois même chez moi ; qu'ils me feroient le plus grand plaisir , & que je me ferois un devoir de les y recevoir de mon mieux. Ils trouverent ma réponse plaisante ; ils me quitterent : la douane m'a resté , & j'en ai joui très - paisiblement.

Pendant toute cette fermentation , je crus qu'il étoit de la plus grande importance de me mettre en état de me défendre par mes propres forces à Mahé ( ouvert de toutes parts ) , dans le cas que le Gouverneur - général & la cour ne voulussent pas me seconder. Aussi , dès que j'y fus de retour , je fis commander tout ce qui seroit en état de travailler , hommes , femmes , même les enfants , pourvu qu'ils pussent porter un peu de terre ; je les occupai tous à faire de bonnes fortifications , dont j'étois moi-même l'ingénieur. J'avois tous les jours sept ou huit cents ouvriers , qui n'ont jamais coûté un écu à l'état.

C'est à ces glorieux travaux que j'ai employé le présent que le Samorin m'avoit fait , ainsi que le produit de la douane.

J'ai aussi laissé , quand je suis parti

de ce pays - là , les arsenaux remplis d'armes ( que j'ai achetées ) , & les magasins de riz , sans que l'on m'ait rien donné , ainsi que beaucoup de bois propre à faire des affuts pour la grosse artillerie.

J'ai en main des certificats qui prouvent tout ce que j'avance ici. Mes fortifications étoient à moitié faites ; ce qui avoit attiré déjà plus de trente familles de négociants de différents endroits , parce qu'ils se croyoient bien plus en sûreté pour faire leur commerce que par - tout ailleurs ; ce qui auroit rendu la colonie très - florissante , & le produit de la douane bien plus considérable. Ainsi , c'étoit un double avantage d'avoir une place forte dans un pays où il n'y en a pas , sur - tout quand il n'en coûte rien : elle étoit susceptible par sa position de résister à toutes les forces de l'Inde.

Pour donner une idée de l'esprit qui regne chez les différentes tribus des Indiens , je crois devoir rapporter ce qui m'arriva au sujet de ces travaux.

Chaque Caste ou tribu a sa profession , & croiroit déroger , si elle faisoit quelque chose qui y fût étranger. Ceux de la Caste que l'on nomme *Macoir* , sont les plus robustes & les plus vigoureux ; ils sont occupés à la pêche & dans les ports , à porter de grands fardeaux , ou enfin à tout ce qui peut être relatif à la navigation. Il y en avoit deux ou trois cents ; chacun d'eux valoit au moins trois autres ouvriers , attendu qu'ils se nourrissoient beaucoup mieux. J'étois étonné de n'en jamais voir à mes fortifications ; j'en demandai la raison au capitaine du port qui les commandoit ; il me dit que ces gens-là se feroient plutôt

tuer que de travailler à la terre. Je lui ordonnai de commander pour le lendemain matin tous ceux qui ne feroient point employés au service de mer ; il me dit qu'il le feroit, mais qu'il craignoit bien qu'ils ne se révoltassent ; je lui recommandai de leur dire que je le voulois absolument, sous peine de prison, & de payer une forte amende. Ils s'y rendirent ; mais dès qu'ils y furent, ils demanderent d'un ton ironique & très-insolent, où étoient les fardeaux qu'il falloit porter : on leur répondit qu'il falloit prendre une pioche & travailler : ils refuserent, disant que ce n'étoit pas leur métier ; qu'ils ne savoient pas comment il falloit s'y prendre. On vint m'en rendre compte : j'y allai après la garde montée, avec ma garde ordinaire ; je les trouvai les bras croisés ; ils me dirent qu'ils ne connoissoient pas la maniere de

travailler la terre ; je pris alors une pioche , & je travaillai moi-même , leur montrant que c'étoit ainsi qu'il falloit faire. La chose parut d'autant plus extraordinaire , que j'étois dans un pays où la noblesse fait consister sa grandeur dans la paresse , & laisse toujours pousser ses ongles , afin de bien prouver qu'elle ne fait rien ; mais comme je m'étois mis fort au dessus des fots préjugés , j'avois cru devoir prendre ce parti : je leur fis entendre aussi que je travaillois enfin plus pour eux que pour moi , puisque c'étoit pour les mettre à l'abri de leurs ennemis ; que d'ailleurs , je n'exigeois d'eux que les moments perdus ; que je ne prétendois point les distraire de leurs occupations ordinaires , mais que je voulois qu'ils vinssent gagner leur vie , lorsqu'ils n'auroient rien de mieux à faire. Ils resterent encore immobiles ; alors je

quittai la pioche, & je repris ma canne ; je tombai sur les premiers que je rencontrai, & dis aux officiers qui étoient avec moi d'en faire tout autant. Quand ils virent que je le prenois ainsi, ils coururent arracher les outils des mains des autres ouvriers, & leur dirent qu'ils vouloient en faire plus dans un jour qu'eux n'en avoient fait pendant quinze, & chanterent des chansons à ma louange, travaillant comme des forçats & avec toute l'intelligence possible. Quand je vis cela, je leur dis que si j'étois content d'eux, je voulois tous les dimanches leur donner demi-paie, quoiqu'ils ne fissent rien, & les faire boire & danser ; à quoi je n'ai pas manqué : je leur donnois même quelquefois un bœuf, qu'ils promenoient, & qu'ils mangeoient ensuite ; ce qui produisit le plus grand effet. Enfin, j'ai eu toutes fortes

fortes de satisfactions de ces gens-là ; & la quantité de travaux qu'on a faits dans le peu de temps que j'ai resté à Mahé , est étonnante. Quand on connoitra bien les hommes , & qu'on saura les mener , on en fera toujours tout ce qu'on voudra.

Je reviens aux Mapelets.

J'ai dit qu'ils étoient très-impertinents : il sembloit chaque jour qu'ils le devinssent davantage ; ce qui ne m'empêcha pourtant pas de croire toujours qu'avec de la justice & de la fermeté on viendroit à bout de les subjuguier.

Il étoit d'usage que ces gens-là ne marchassent jamais sans être armés d'un bouclier & d'un cimeterre nu ou grand coutelas , qu'ils portoient à la main ; c'étoit ainsi qu'ils entroient à Mahé , & se trouvoient assez souvent sur les places , dans les marchés , au nombre de

H

vingt - cinq , trente , cinquante , même plus , tous ensemble , parmi nos foldats défarmés. Il est bon de dire aussi qu'ils ont une adresse singuliere à manier le sabre.

Je leur fis défendre d'entrer désormais dans la ville avec armes quelconques , sous peine de les voir confisquées , & d'être mis en prison.

Cet ordre déplut presque à tout le monde. On vint chez moi me faire mille représentations , me disant que tout alloit être faccagé ; que j'attaquerois directement Ali-raja , Roi de tous ces Mapelets ; qu'il en conserveroit le plus grand ressentiment. Je tins ferme , disant que je ne voulois braver personne ; qu'Ali-raja resteroit maître chez lui , mais que je le ferois chez moi. J'ordonnai de publier sur le champ cet ordre dans la langue du pays , de l'afficher par - tout , & de consigner à toutes les portes

de n'en laisser entrer aucun qui fût armé , sous aucun prétexte ; ce qui s'exécuta ; & le résultat fut qu'ils dirent que j'étois un grand Général ; qu'ils n'avoient point de meilleur parti à prendre que de faire tranquillement leur commerce , puisque je ne les troublois pas ; que je leur accordois au contraire , toute protection pour ceux qui le feroient. Je leur fis même dire que si autrefois personne ne faisoit le commerce que le commandant , je voulois qu'aujourd'hui tout le monde s'y adonnât , excepté le commandant.

Quelques mois après , il vint quatre de ces fanatiques voués à la mort ; on les appelle *Hamocs*. Il est bon de dire que les Mapelets sont des especes de Maures (1), dont la religion

---

(1) On voit que ce sont des descendants d'une colonie Arabe établie dans ce pays-là depuis des temps très-reculés ; ils font eux seuls tout le commerce.

est un mahométisme corrompu ; il y en a parmi eux qui vont en pèlerinage à la Mecque ; ils y achètent une piece de toile qui doit leur servir de suaire (1), & se vouent à la mort , croyant être martyrs , s'ils sont assez heureux pour tuer quelque Chrétien , & mourir dans l'action : pour s'y préparer , ils prennent une forte dose d'opium qui les met en fureur , & vont ensuite tête baissée , ceints de leur suaire , chercher & donner la mort. Il en vint quatre à Mahé avec leurs cimenteres , qu'ils ne voulurent jamais rendre ; dès qu'ils virent qu'on vouloit absolument les désarmer , ils s'élançerent dans la place , frappant tout ce qu'ils rencontroient de Chrétiens.

---

(1) C'est une suite des loix de Mahomet ; dont la politique étoit de faire le commerce des toiles , & d'en faire un acte de religion.

Je les fis tuer tous quatre , & les fis expoſer à la vue de tous ceux de leur Nation , qui , dans l'inſtant , ſ'aſſemblerent en troupe & armés dans un village qui étoit à quelques pas ſeulement de la ville. Je fis battre tout de ſuite la générale , ne pouvant imaginer d'où partoît le coup. Je mis toute la garniſon ſous les armes ; je fis conduire pluſieurs pièces de canon & quelques mortiers à bombes ſur une hauteur qui dominoit entièrement le village ; j'envoyai chercher les chefs de ces mutins , qui ſ'étoient cachés , & dont les femmes me firent dire qu'elles ne ſavoient où ils étoient. Je renvoyai avec ordre de les ramener , ou que ſ'ils ne ſe trouvoient pas , & ſ'il reſtoit dix Mapelets en troupe , j'allois faire tirer deſſus , & réduire le village en cendres. Quand ils virent que je ne plaifantois pas , les chefs vinrent ;

H 3

j'en gardai quatre pour otages , & renvoyai les autres , disant que je ferois pendre ceux que je retenois , si dans une heure tout n'étoit pas dissipé : cette menace les intimida tellement que , dans le moment , le reste disparut , & tout fut tranquille.

Il est encore bon de faire remarquer que quelquefois les plus petits moyens , quand ils sont bien employés , produisent les plus grands effets. Je m'étois ( ainsi que je l'ai déjà dit ) fort occupé à connoître les mœurs de chaque Caste en particulier ; je savois que les Mapelets avoient la plus grande averfion pour le cochon , qu'ils regardoient comme l'animal le plus impur : je savois aussi qu'ils regardoient comme un grand point de leur religion de bien laver leurs morts , & de les ensevelir dans un fuaire bien blanc ; en conséquence , j'ordonnai de faire traî-

ner par le bourreau dans toute la ville ces quatre morts sur la claie , avec chacun un cochon attaché au col. Dès que les Mapelets le furent , ils furent dans le plus grand désespoir , se croyant déshonorés aux yeux de toutes les Nations , & croyant leur religion méprisée. Ils me firent demander en grace de ne point les humilier à ce point - là. Certainement j'étois bien décidé à ne les pas pousser à un trop grand désespoir , qui auroit pu se changer en fureur ; mais je voulois bien aussi leur faire sentir tout le prix de ma clémence en leur accordant ce qu'ils me demandoient , attendu que , lorsqu'on a peu , il faut savoir se faire honneur de tout : ainsi je tins ferme , paroissant même très-courroucé sur ce que mes ordres n'étoient pas encore exécutés. Toute la colonie vint me supplier de n'être pas si sévère sur ce point ; je ne me

rendis pas encore. Enfin ils députèrent quatre de leurs principaux, qui vinrent se prosterner à mes pieds, défavouant ces misérables, m'assurant qu'ils feroient désormais soumis à mes volontés, & qu'à l'avenir ils auroient un attachement inviolable pour la Nation. Je me rendis alors, leur disant que je voulois bien leur accorder cette grace; que je voulois même mettre le comble à mes bontés, en leur rendant leurs morts, mais qu'ils pouvoient compter que le premier qui feroit l'insolent, je le ferois pendre avec un cochon dans l'endroit le plus élevé. Ils me firent de nouveau mille protestations, & se retirèrent fort contents de moi, emportant leurs morts, & croyant avoir remporté une grande victoire.

Ils allèrent, malgré cela, trouver leur Roi, pour tâcher d'obtenir ven-

geance pour ces quatre morts ; mais le monarque répondit qu'il paroïssoit que l'administration étoit aujourd'hui bien différente de ce qu'elle étoit ci-devant , & que des militaires voudroient être maîtres chez eux ; que s'ils vouloient aller chez les François , il leur conseilloit de se soumettre à leur police. Dès ce moment-là tout rentra dans le devoir ; ils venoient à Mahé sans être armés ; je leur rendois la plus grande justice ; ils étoient fort contents.

Cependant Ali-raja , toujours actif , ne vouloit point me faire la guerre , mais croyoit pouvoir , sans égard pour nos privilèges , enlever le poivre du royaume de Cartenatte par la riviere de Cotte , dont j'ai déjà parlé. J'ai même dit que j'avois envoyé une corvette armée avec deux chaloupes pour en empêcher la sortie. Il y en envoya douze ou quinze

également armées sous le pavillon d'Eider-ali-kan, de qui il étoit l'allié, sous prétexte qu'elles appartenoient à ce Prince, afin de prendre tout le poivre qu'il pourroit emporter. L'officier qui y commandoit, dit au chef de cette flotte qu'il ne permettroit jamais qu'il en sortît; que tels étoient ses ordres & nos privilèges, mais que s'il en vouloit acheter, il pouvoit aller à Mahé, où nos marchands lui vendroient ce que la Nation Française n'auroit pu prendre. On lui répondit qu'on en prendroit sans le consulter. L'officier m'en rendit compte: je lui enjoignis de tenir toujours ferme, de confisquer tout celui qui sortiroit, de dire à la flotte que j'en écrirois au Général d'Eider-ali-kan, & que s'ils osoient insulter le pavillon, je les ferois foudroyer dès que la frégate du Roi, la *Belle Poule*, seroit de retour de Goa, d'où elle de-

voit revenir incessamment. Cela les contint. J'écrivis à Sirini - Vasseran que je ne pouvois croire que ce fût par son ordre que cette escadre eût osé tenter de troubler nos droits ; que je voyois bien que le coup partoît de l'audacieux Ali - raja , petit chef des Mapelets , que je méprisois si fort , que je ne me donnerois pas la peine de lui adresser ma plainte , lui disant que toutes ces menaces , bien loin de m'intimider , me faisoient pitié , mais que c'étoit à lui , que je croyois juste , & de nos amis , que je demandois justice. Il me fit la réponse la plus obligeante , me marquant qu'il venoit lui - même de ce côté-là ; qu'il avoit donné de si bons ordres , que j'aurois tout lieu d'être satisfait. La flotte disparut le même jour ; & l'honneur & les intérêts de la Nation furent maintenus.

Dans le même temps à peu

près, une frégate & un gros vaisseau marchand Portugais vinrent mouiller dans la rade de Tallichery, chez les Anglois. Le vaisseau marchand vint à Mahé; le capitaine & tous les officiers se rendirent au gouvernement l'après-midi, pour me faire une visite : je les reçus de mon mieux, leur offrant à tous ma maison, & tout ce qui dépendoit de moi pour tout le temps qu'il leur plairoit de rester dans la colonie; je leur offris d'engager tous nos marchands à leur fournir la quantité de poivre dont ils auroient besoin. Ils me remercièrent beaucoup, & le capitaine me dit que, quant à cette denrée, il étoit convenu avec les marchands de Balgaret ( toujours par la riviere de Cotte ) d'en prendre une cargaison. Je lui dis qu'il y trouveroit quelques difficultés, attendu que la France ayant le privilege exclusif de faire tout le com-

merce de ce royaume , j'avois établi une ronde par mer , afin d'en empêcher la sortie par ailleurs que par Mahé , mais que ne pouvant prendre dans ce moment-ci le tout , je permettois que les étrangers vinssent s'y pourvoir quand la Nation en étoit pourvue. Il me répondit qu'il ne connoissoit pas ces privileges. Je lui dis qu'il ne pouvoit plus les ignorer dès que je les lui avois annoncés. Il repliqua qu'il étoit négociant ; qu'il ne pouvoit parler qu'en cette qualité ; qu'il alloit dans cette rade , & recevrait à son bord ce qu'on lui apporteroit. Je lui répondis avec indignation que s'il ne savoit parler qu'en négociant , je ne savois répondre qu'en militaire , à coups de canon ; que si j'avois la frégate du Roi , que j'attendois tous les jours , je les ferois couler à fond. Il fut intimidé de ma réponse , se prosterna , & baïsa

le bas de mon habit , me faisant mille soumissions. Il me dit ensuite qu'il avoit appris que je faisois de très - belles fortifications : il me demanda la permission de les aller voir. Je le lui permis avec plaisir : j'ajoutai qu'il verroit que je serois bientôt en état de protéger les amis de la Nation , & de punir les insolents qui oseroient faire la moindre entreprise contre sa gloire.

Il avoit avec lui son aumônier, qui avoit l'air d'un fat, quoiqu'il n'en eût certainement pas l'étoffe : il lui disoit en Portugais , que j'entendois fort bien , de se retirer , attendu que je prenois un ton bien impérieux. Je lui répondis : Je crois, Monsieur l'Abbé , que vous ne défendriez pas aussi bien les intérêts de Dieu que je défends ceux de mon Roi. Il fut confterné. Ils prirent enfin congé , allerent voir mes fortifications , & retournerent , sur le soir , à leur bord.

Je me doutai bien qu'ils iroient à Balgaret ; je fis en conséquence armer deux autres chaloupes , dans chacune desquelles je mis quinze soldats ; je les fis partir à l'entrée de la nuit , dans le plus grand secret ; je les envoyai pour renforcer ma ronde , prévenant l'officier qui la commandoit, que j'avois la certitude qu'il devoit sortir du poivre de cette riviere pendant la nuit ; qu'il eût à se tenir sur ses gardes , s'approchant le plus près qu'il pourroit , & qu'il tâchât de faire quelque capture , afin d'intimider par-là les marchands.

Ce que j'avois prévu arriva. Le vaisseau alla mouiller tout près de l'embouchure de la riviere. Quelque temps après , il sortit une vingtaine de bateaux chargés de poivre , sur lesquels la ronde cria : *Qui vive ?* Ils répondirent tout franchement qu'ils portoient du poivre au vaisseau Por-

tugais , & qu'ils iroient en dépit d'eux. Il faut observer que le vaisseau étoit armé de plus de vingt gros canons , qu'ils croyoient faits pour les défendre. On leur cria de la corvette de venir à bord ; leur réponse fut une douzaine de coups de fusils tirés tous ensemble , ce qui tua un de nos matelots Indiens & en bleffa un autre. Aussi-tôt les quatre chaloupes firent un feu d'enfer ; la corvette tira tout son canon ; on courut sur les bateaux , qui rentrèrent aussi-tot dans Balgaret , sans oser tirer davantage. On en prit quatre , que je fis vendre pour le compte du Roi , ainsi que le poivre qu'ils contenoient , ce qui fut considérable. Le vaisseau Portugais appareilla sur le champ , & s'en revint à Tallichery , sans rien emporter que la honte d'avoir échoué dans son projet.

Le lendemain , j'écrivis de la manière  
niere

niere la plus forte au commandant de la frégate du Roi de Portugal, lui marquant combien j'étois indigné du peu de respect qu'il témoignoit pour nos privileges ; que nous n'allions point troubler les leurs à Goa, & qu'il étoit pitoyable qu'un de ses vaisseaux osât pouffer l'audace jusqu'à vouloir s'opposer aux droits d'un aussi grand Roi que celui de France ; lui marquant que je les soutiendrois avec force & dignité. Il me répondit tout de suite de la maniere la plus satisfaisante ; & son vaisseau eut recours aux Anglois pour faire sa cargaison.

Tout le temps que j'ai resté en place, nos privileges ont été maintenus dans toute leur vigueur, & le pavillon du Roi respecté ; ce qui me donna la plus grande considération chez tous les Princes du pays, qui vouloient tous faire alliance avec moi, m'assurant qu'ils me donne-

roient argent & foldats pour toutes les entreprises que je voudrois faire ; ce fut au point que le Roi de Travencour , dont les états font au Cap Comorin , plus fur la côte de Coromandel que fur celle de Malabar , à plus de cent lieues de Mahé , m'envoya des ambaffadeurs. Eider-ali-kan en fit de même , ainfi que Sirini-Vafferan , fon Général. Voyant la maniere dont je me conduifois , & la juftice dont je ne m'écartois jamais, ils devinrent fi bien mes amis , qu'ils m'écrivirent on ne peut pas plus fouvent , pour me demander mon amitié & la protection de la France. J'ai confervé toutes ces lettres.

Peu de temps après , j'eus ordre de remettre le commandement ( le 4 Mai 1774 ) , & je fuis revenu en France , toujours convaincu qu'on pourra faire les plus grandes chofes dans l'Inde , quand on ne s'occu-

pera que des affaires de l'état, & qu'on n'aura que des vertus. C'est même une erreur de penser qu'il y faille apporter beaucoup d'argent ; cela n'est pas nécessaire : il abonde dans le pays ; & tout le monde fait que les Indiens le cachent même dans la terre. La chose est toute simple : c'est un pays rempli de petits tyrans qui vexent leurs peuples ; ceux-ci cachent leur or, parce que leurs maîtres le leur prendroient. Les petits Souverains le font aussi, parce qu'ils craignent les plus puissants : par conséquent, il est naturel de penser qu'une puissance Européenne, qui est toujours redoutable dans ce pays-là, qui ne voudroit s'occuper que du bonheur commun, trouveroit des ressources immenses, attendu qu'il n'est personne qui ne donnât avec plaisir une partie de son revenu pour jouir paisiblement du reste.

Il y a une quantité de bras excellents , mais il n'y a pas une tête : ainsi je suis fermement convaincu qu'il ne faudroit dans ce pays qu'un homme habile pour le changer totalement de face. Je suis même persuadé que les Anglois ont eu la plus mauvaise politique du monde de chercher encore à faire de nouvelles conquêtes , après nous avoir pris toutes nos possessions : ils ont cru , dans le premier moment où ils ont été emportés par l'orgueil de leur victoire , pouvoir en imposer davantage à tous ces peuples ; ils se sont trompés. Qu'en est - il arrivé ? Qu'ils ont diminué leurs forces Européennes , qu'ils n'ont pu remplacer ; qu'ils ont accru le nombre de leurs ennemis , & qu'ils nous ont mis dans le cas d'être regrettés , parce qu'au moins nous pouvions tenir dans l'Inde une espece de balance.

Aussi ne douté-je pas un instant que le moment seroit on ne peut pas plus favorable pour reprendre tout ce que nous avons perdu , & pour faire alliance avec les Marattes , seule puissance formidable dans l'Inde , & qui de tous les temps a recherché notre amitié.

---

*Nota. On sera sans doute surpris de voir Eider-ali-kan faire la guerre à nos alliés , quoiqu'il nous doive son existence : car il étoit simple caporal Cipaye à Pondichery , & c'est nous qui l'avons fait ce qu'il est pour nous servir. J'en ai été surpris moi-même ; mais on me permettra de garder le silence sur cet objet , ne voulant que donner simplement la relation de ce que j'ai fait.*

F I N.

Ainsi ne doutez pas en l'absence  
de la mention faite en la présente  
plus favorable pour l'individu dont  
il s'agit nous avons voulu par  
cette loi faire connaître que  
l'individu dont il s'agit est  
soumis à la loi de son pays  
d'origine.

Article 17. Les individus dont il s'agit  
sont soumis à la loi de leur pays  
d'origine. Les individus dont il s'agit  
sont soumis à la loi de leur pays  
d'origine. Les individus dont il s'agit  
sont soumis à la loi de leur pays  
d'origine. Les individus dont il s'agit  
sont soumis à la loi de leur pays  
d'origine. Les individus dont il s'agit  
sont soumis à la loi de leur pays  
d'origine.



1/1

VOYAGE

DANS

L'INDE

1/16818